Conclusion et synthèse

du Colloque sur la formation documentaire



Conclusion et synthèse

Comment rendre justice dans les quinze minutes qui restent, à un colloque aussi diversifié: par les préoccupations, les formules utilisées? Ce n'est pas très évident. J'aurais pu pour vous montrer que j'ai retenu quelques petites choses, faire appel à mon mode épistémique, à mon mode principal si j'avais eu les textes d'avance, à mon mode rationaliste. Mais il semble que la synthèse est davantage basée sur le mode noétique, alors c'est celui que j'utiliserai ce matin. Par ailleurs nous avons aussi appris que pour qu'un exposé soit bien adapté en fonction de l'ampleur de l'histoire, il faut qu'il soit court si l'histoire est vaste et préparé de longue durée si nous voulons avoir son effet. Pour ce qui est de la durée, je pourrais y travailler, pour ce qui est de la préparation d'avance, c'est raté.

Par ailleurs, nous avons appris que tout apprentissage est basé sur nos apprentissages antérieurs, alors je ne pourrai pas manquer d'être biaisé dans ce que je vous dirai car ce que j'ai retenu est forcément à l'image de ce que sont mes préoccupations principales dans ces matières.

Mais pour essayer d'englober une telle diversité, il faudra que j'essaie de me situer à un point de vue plus général, en tout cas généralisable, en ce qui concerne les structures d'accueil, et tout ce qu'on a pu entendre. Vous excuserez peut-être le niveau très globalisant, mais c'est dans le seul but d'y trouver une place pour l'ensemble de ce que nous avons entendu.

Je n'apprends à personne que nous vivons dans un monde en changement, il y a beaucoup de facteurs qui galvanisent ce changement; il y en a certainement deux qui nous sont plus pertinents, et que nous avons mentionné à quelques reprises.

Le premier, qui est global par essence, c'est l'internationalisation des échanges: échanges économiques oui, mais aussi culturels, professionnels, personnels. Et ceci crée un environnement qui est tout nouveau, qui force d'une part les universités à s'adapter au niveau des formations et bien sûr d'autres part les bibliothèques qui, comme composantes essentielles de ces universités, comme on le verra, doivent prendre en compte ces dimensions. De plus en plus, on leur demande de rendre des comptes, la notion d'étudiant change et l'augmentation de leurs frais de scolarité – tout au moins dans un grand nombre de pays – place ceux-ci d'abord dans une optique de professionnel : ils ont de plus en plus un projet professionnel et le projet académique n'en est que l'amorce. Ils investissent dans un projet professionnel, ne serait-ce qu'au niveau monétaire au point de départ.

Ceci crée donc un contexte un peu nouveau qui nous demande de situer nos interventions en terme de formation documentaire de façon un peu différente. Par ailleurs, je n'apprends à personne que nous avons également des transformations importantes au niveau plus interne, qu'à celui du monde de la communication scientifique. Les transformations qui sont à l'œuvre nous touchent considérablement, qu'elles soient dues à des facteurs économiques – ce que nous avons appelé la crise de la documentation – c'est à dire notre incapacité grandissante à monter, à bâtir des collections qui permettent de répondre aux besoins, nous oblige donc à recourir à des moyens complémentaires. En gros, nous avons appelé ceci un changement de paradigme, de la propriété qu'on mettait à la disposition de nos usagers à une dynamique de l'accès aux sources d'informations.

Donc, deux grands facteurs viennent nous obliger à reconsidérer nos démarches. Ils nous obligent, et plusieurs ont utilisé le terme sous des appellations différentes probablement parce que nous avons encore des difficultés à traduire le mot « literacy », donc à situer nos interventions à un niveau plus global. Les américains appellent cela « information literacy ». Dans un dictionnaire québécois, « Legendre » en éducation, on a osé traduire ce terme par « littéracie ».

Quand on parle de culture de l'information, d'alphabétisation de l'information, de « littéracie » de l'information, on comprend tous ce que cela veut dire, cela englobe donc toutes les démarches, tous les apprentissages nécessaires qui sont à l'intersection des apprentissages antérieurs. Il faut d'abord savoir lire, il faut connaître son ordre alphabétique pour le classement, il faut savoir se retrouver dans les lieux documentaires, mais qui ajoute une « littéracie » des médias, une « littéracie » des ordinateurs ou de l'information en général et des télécommunication ou des réseaux.

Or cette intersection des savoirs constitue ce que nous appelons la « littéracie » d'information ou culture d'information. Et c'est dans ce cadre plus général qu'on sent toujours le besoin de situer l'intervention aujourd'hui des bibliothèques. Ce n'est plus seulement la visite traditionnelle où on montre ici telle richesse de collection,

là tel service peut vous aider, mais cela dépasse largement les frontières, cela « déspacialise » si on veut, l'information pour ne retenir que sa seule dimension temporelle : on veut être capable d'obtenir l'information au moment où elle est nécessaire.

Il est certain que notre ami Gilles Caron de Chicoutimi, a proposé dans cette optique un programme à son université, un programme basé strictement et de façon autonome sur l'apprentissage de ces habilités.

Mais cela n'exclut pas, tout au moins dans mon esprit, les activités dites plus traditionnelles : elles trouvent leur place et leur signification dans un environnement ou dans un ordre de préoccupations plus vaste. Les activités d'accueil, d'intégration à l'université, de formation générale à la recherche documentaire ou d'informations ou démarches plus spécialisées sont davantage en lien avec les disciplines et leur spécificité. Tout ceci reste absolument pertinent mais la bibliothèque d'un lieu unique devient un lieu parmi bien d'autres où on peut trouver satisfaction à un besoin d'information.

Mais surtout, et quand on entend les exposés magistraux que ce soit la conférence d'ouverture de Jean-Pierre Devroey et les autres qu'on a entendues ce matin, on voit bien que la dimension « bibliothèque comme organe d'enseignement » ne peut pas se limiter qu'aux seules activités strictement parlant de formation ou de communication dans un cadre qui soit une salle de classe ou des lieux plus formels.

Mais si nous croyons que l'apprentissage passe par la relation, « je dirige, tu es dirigé », et qu'à chaque fois qu'il y a un transfert de connaissance, « oui telle chose se trouve à tel endroit, telle autre vous pouvez vous référer à tel service ou à telle personne », ceci constitue autant d'activités d'intervention qui viennent compléter l'apprentissage et prennent davantage la forme d'un prolongement de l'aide à l'usager.

Mais ce n'est pas suffisant: quand on parle de bibliothèque comme organe d'enseignement, il faut voir que toute la structure doit être redirigée autour de cette préoccupation, que les systèmes d'information que l'on met en place ou que l'on intègre pour le bénéfice de nos utilisateurs doivent également se situer dans une perspective de facilitation de leur apprentissage, que les lieux formels de transmission, centres de formation, laboratoires ou peu importe ce qu'on leur donne comme nom soient présents, accessibles et bien dotés en équipement. Donc c'est un peu l'invitation que Jean-Pierre Devroey nous faisait dès le point de départ : si nous voulons devenir un véritable organe d'enseignement, il faut que l'organisation complète qu'est la bibliothèque soit redirigée et canalise ses énergies dans ce sens.

On comprend aussi, tant au niveau des états de la question qu'à celui des différents pays que les ateliers pratiques nous montrent qu'il s'agit là d'un investissement en effort, en temps, en argent, gigantesque si on veut en systématiser la pratique. Alors si c'est simplement pour un prolongement occasionnel sans volonté délibérée de systématiser au niveau de l'ensemble d'un campus, ça peut encore aller, mais le jour où on veut en faire une pratique systématique, sans même parler encore de son intégration au cursus, on voit bien là qu'il y a un effort gigantesque en terme d'énergie, et donc cela suppose – et c'est là que les exposés que nous avons entendu prennent leur sens certain – que nous comprenions mieux les diverses approches globales que l'on peut utiliser pour mettre en place un tel programme.

Que ce soit Kulthau ou Eisenberg avec les six grandes étapes du processus de recherche d'information, ou peu importe la stratégie générale, il y a à comprendre ceci. Le cadre de la méthodologie intellectuelle de la recherche, qu'on le décompose en cinq, six, sept, douze étapes, pour moi c'est un peu accessoire à partir du moment où on part de l'impulsion initiale qui est l'identification d'un problème d'information et que cela se termine par l'évaluation à la fois du produit final auquel il a donné lieu si c'est l'utilisateur lui-même qui l'a fait, et du processus qu'il a suivi dans ce cas précis pour résoudre son problème d'information de sorte que la fois suivante il y ait un ajustement à sa propre démarche.

Alors, il y a nécessité de mieux comprendre cette démarche globale pour interpréter, apprécier à leur juste mesure les différentes interventions et services que nous mettons dans cette pratique générale, mais aussi tant qu'à passer des heures, des jours, des semaines, peut-être des mois et des années à dispenser une formation, il faut s'assurer qu'il y ait un formateur, mais aussi qu'il y ait quelqu'un de formé comme on en parlait ce matin. Donc il ne suffit pas simplement de prétendre qu'il y a tant d'heures-contact avec un professionnel patenté, habilité à transmettre son savoir, il faut s'assurer qu'il a les compétences voulues pour effectivement le transmettre, ce qui soulève toute la question de l'évaluation.

Évaluation, bien sûr, d'une part intrinsèque liée à la satisfaction de l'utilisateur des systèmes, des mécanismes, des services que l'on met à sa disposition, mais beaucoup plus significativement évaluation de l'impact qu'a réellement cette formation, bien sûr d'abord dans la réussite scolaire, mais peut-être plus globalement dans sa réussite professionnelle, parce que je pense qu'il vaut mieux situer un projet académique dans un contexte de projet professionnel, et bien que nous n'en ayons pas entendu parlé ici, il est clair que les filières d'ingénieur, les filières médicales et les filières administratives cherchent à le mesurer. Il y a une enquête qui m'a scié – c'est peut-être l'expression la plus martelée – c'est une enquête qui a été faite à Cornell, dans une bibliothèque spécialisée en sciences de la justice, où ils ont prolongé les interrogations de M. Coulon en allant auprès des diplômés pour leur demander l'utilité de ces formations dans leur cheminement professionnel, dans leur promotion professionnelle et ainsi de suite. Donc les coordonnés depuis quatre ans, cinq ans maintenant ont été complétées par un deuxième questionnaire auprès des

employeurs pour leur demander ce qu'ils attendaient de leurs fraîches recrues en terme d'habilité dans la recherche d'information. Donc il y a vraiment trois niveaux qui nous interpellent en ce qui concerne l'évaluation de nos niveaux d'activité c'est bien sûr je dirais l'efficience : notre qualité dans ces pratiques, mais aussi l'efficacité, ou le rendement en général de ces pratiques. Mais bien sûr, la démarche ultime après avoir fait tout ça serait d'avoir une motivation totale, d'où cette préoccupation que plusieurs ont pour son intégration au cursus, parce que investir autant d'énergie si ce n'est pas évalué dans le cadre académique, si ce n'est pas crédité, ou si cela ne prend pas la forme d'une reconnaissance académique de cet investissement, peut-être qu'on travaille inutilement, ou en tout cas pas avec la même efficacité, ou avec la même motivation. On entendait tantôt le mot motivation qu'on perçoit bien nous, quand on est dans le champ, que c'est un élément qui différencie les chances de succès d'un étudiant en apprentissage.

Mais la question d'intégration soulève une problématique plus générale. Je crois que quelques-uns l'ont soulevée : elle constitue certainement un enjeu pour les professionnels de l'information que nous sommes ou que nous élisons. Qui donnera cette formation, continuerons-nous à vouloir défendre que nous sommes les mieux placés et que nous prendrons les moyens qui s'imposent ? Ou graduellement cherchera-t-on à l'intégrer dans la démarche académique ? Parce que vous devez bien vous douter que les technologies de l'information, les TICs ou les NTICs ne restructurent pas seulement la recherche d'information, mais aussi les enseignements à la recherche, et dans les universités on se préoccupe beaucoup de la transformation de la communication du savoir et non pas seulement la recherche de l'information, cependant dans le cadre des nouvelles technologies, les frontières sont de plus en plus floues entre l'une et l'autre.

Alors de quelle façon le partage des responsabilités se fera ? Je n'ai pas de conclusion là-dessus, il est certain nous avons un certain nombre de questions à nous poser, nous avons intérêt à chercher à être présents dans les lieux où ces questionnements se font.

J'ai eu la chance pour ma part d'avoir été invité à un groupe de travail composé de vice-recteurs académiques à la CREPUQ, à la Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec, comme bibliothécaire de service, pour aider ces trois vice-recteurs académiques à explorer d'une façon initiale, les transformations que l'on risque de connaître dans les cinq prochaines années.

Vous apprendrez qu'on peut maintenant s'inscrire à l'université sur Internet, peutêtre que la concurrence au niveau des clientèles étudiantes doit arriver davantage de ce côté là plutôt que par la compétition géographiquement localisée.

Je crois que c'est un enjeu, ce n'est pas une simple question d'activité à faire ou ne pas faire, c'est vraiment un positionnement professionnel à lancer. Pour être global, il n'y a pas de question claire et on peut présumer que selon les traditions culturelles, académiques les conclusions varieront selon les pays.

Mais il est certain que lorsque nous nous situons davantage au niveau d'un organisme comme l'ABCDEF et que ce nouvel environnement nous appelle à une restructuration aussi grande d'un certain nombre de nos activités, en même temps que cela constitue un problème, il y a là aussi des éléments de solution extraordinaires, des opportunités pour le partage des ressources, la coopération, la concertation inédite : la distance – comme dit une de nos publicités – n'a presque plus d'importance, et c'est vrai.

Alors comment l'ABCDEF saura exploiter ce nouvel environnement? Ne seraitce que de faire l'inventaire d'introduction, comme on le mentionnait brièvement hier, qu'il soit imprimé, visuel ou électronique, peut-être qu'en poussant un petit peu plus loin, parce que c'est un défi gigantesque de mettre de l'ordre dans les ressources d'information disponible sur les réseaux, il faudrait que l'on s'entende à la fois sur les normes que l'on devra retenir, mais surtout sur un découpage encyclopédique qui fasse à peu près consensus, et sur la base duquel découpage on pourrait se partager des responsabilités dans l'alimentation des divers thèmes de la structure. Je ne veux pas entrer dans les dimensions techniques, car il est certain qu'il n'y a pas une institution aujourd'hui qui peut prétendre relever seule ce défi. Au niveau des meilleurs lieux pour organiser cette concertation, l'ABCDEF en est certainement un.

Par ailleurs, après la reconnaissance des profils épistémiques différents, il y a aussi à se poser la question, à imaginer qu'au niveau de l'AUPELF-UREF, des partenariats plus ciblés soient élaborés avec les autres réseaux davantage disciplinaires de l'AUPELF-UREF.

Il y a peut-être là des collaborations plus spécifiques, plus particulières à imaginer, où ces questions de la place et du partage des responsabilités dans la formation à l'information pourraient être abordées. Il est certain que tout ceci n'est pas très clair, mais l'université des réseaux d'expression française étant, par définition, globale et s'adressant à l'ensemble de la francophonie ayant des réseaux de doyens avec des préoccupations très spécifiques, il y a sûrement là des collaborations intéressantes à imaginer.

Voilà donc les quelques réflexions qui me sont venues pour tenter de vous donner une synthèse cohérente des conférences et ateliers présentés lors du Colloque.

Session d'étude sur les Inforoutes francophones

Session d'étude organisée par l'AUPELF-UREF, l'AIESI et l'ABCDEF



Le réseau SYFED-REFER :

un programme mobilisateur pour la Francophonie

L'AUPELF-UREF a été mandaté par les Sommets des chefs d'Etat et de Gouvernement pour promouvoir la francophonie scientifique en s'appuyant sur une stratégie de mise en réseaux et de développement d'un certain nombre de programmes mobilisateurs, en particulier celui relatif aux réseaux d'information.

Face à la mondialisation de l'information à travers les réseaux, la francophonie doit, pour rester présente et se développer, structurer son information et mettre en œuvre une stratégie forte. Elle doit créer au sein des grands réseaux internationaux un espace de communication en langue française, organisé et maillé : c'est la vocation du REFER, réseau électronique francophone, domicilié dans les infoports SYFED-REFER. REFER est un concept visant à créer une infosphère francophone, fédérant tous les acteurs de la francophonie et faisant apparaître enfin la notion de système d'information, logistique de coopération.

Les grands chantiers en cours doivent permettre d'assurer la connectivité et le transport, la mise à disposition de logiciels et d'interfaces en français, l'inventaire, le traitement, la diffusion des contenus, en particulier émanant des pays du Sud.

La francophonie est un espace de vie et de partage pour 47 pays dans tous les domaines de la société civile, de la culture à l'économie, en passant par l'information, les médias, la science et la technologie au service d'une communauté qui, totalement ou partiellement, s'exprime, s'instruit, travaille en français.

Le projet francophone est fondé sur la pluralité acceptée, sur l'invention des modes opératoires de la coexistence, de la solidarité agissante de ses membres et sur le partage des connaissance, des ressources, des projets de développement. Ces objectifs de la francophonie d'aujourd'hui définissent un projet porteur, qui répond aux besoins et aux espoirs des francophones, qui, de plus, propose un modèle de relations communautaires où chacun reste libre tout en partageant le savoir et l'innovation.

Cette francophonie concerne l'éducation et la scolarisation, l'environnement médiatique et socioculturel. Elle suppose l'essor d'un espace économique parlant le français, d'un monde francophone des affaires et des entreprises. Elle suppose également l'information. Dans ce contexte, l'action de l'AUPELF-UREF repose sur une stratégie bien définie.

STRATÉGIE ET PROGRAMME MOBILISATEURS

La stratégie progressivement développée par l'AUPELF-UREF a réussi à faire prendre conscience aux enseignants et aux chercheurs francophones de la force qu'ils représentent quand ils mettent en œuvre des actions et des programmes structurants. Cette stratégie a mobilisé la communauté scientifique francophone autour d'enjeux relatifs au développement. Sa nouveauté réside dans un certain nombre de procédures-clés telles que le travail en réseaux sur de grands programmes mobilisateurs.

L'INFORMATION

L'information est au cœur du concept même de la francophonie, car la langue partagée est pour nous l'outil de communication donc d'information. Il ne peut y avoir de francophonie sans presse, sans médias, sans édition et sans inforoute francophone.

Chaque francophone doit pouvoir communiquer, échanger, s'informer sans exclusion en français. C'est pour réaliser cet objectif que l'AUPELF-UREF a créé le SYFED.

LE SYSTÈME FRANCOPHONE D'ÉDITION ET DE DIFFUSION

Il comprend 3 grands programmes centrés sur l'édition, la diffusion et le génie documentaire.

Édition

S'agissant de l'édition 113 ouvrages ont déjà été édités ou co-édités par l'AUPELF-UREF. Il convient de signaler que 15 éditeurs participent au consortium d'éditeurs co-éditant avec l'AUPELF-UREF la collection Universités francophones.

Trois revues sont publiées: Sécheresse (4 numéro par an), Santé et agriculture (6 numéros par an). Trois nouvelles revues vont prochainement voir le jour: Sciences de l'ingénieur, Entreprises et entreprenariat, Traitement informatique de l'information, Génie linguistique. À signaler qu'au cours des deux prochaines années, les articles seront rendus accessibles sur Internet par l'intermédiaire des Centre serveurs REFER.

Enfin, l'AUPELF-UREF édite sur les nouveaux supports, les disques optiques compacts : 15 sont disponibles, 7 sont en préparation.

Diffusion

Les actions pour la diffusion, hors la diffusion commerciale, sont au nombre de trois : viatique, bibliothèque minimale, un livre par étudiant.

Génie documentaire

Dans ce programme, sont accessibles au public, en les implantant sur serveur, les banques de données scientifiques francophones ainsi que celles de l'AUPELF-UREF.

Le second volet consiste à favoriser, en liaison avec les réseaux institutionnels, l'établissement de liens de coopération entre les bibliothèques des universités et bibliothèques spécialisées des facultés, écoles et instituts. La tenue de cette présente réunion de l'ABCDEF est une illustration de cette action. Le troisième volet est essentiel puisqu'il concerne :

Le réseau international SYFED-REFER

Ce réseau repose sur le maillage de l'espace francophone par un réseau progressivement de plus en plus dense de centres et points SYFED-REFER en cours d'implantation dans l'ensemble des universités et des centres de recherche des pays francophones, en particulier du Sud.

La vocation de ce réseau est d'assurer, par l'intermédiaire du vidéotex et de l'inforoute francophone, l'installation et la circulation de l'information dans l'espace francophone, également la formation des utilisateurs aux nouveaux outils de l'information et de la communication et leur appropriation de ces nouvelles technologies.

Le réseau couvre actuellement 24 centres dans 22 pays francophones, 18 dans 16 pays au cours du biennum 96-97 auquel il faut ajouter les demandes de 4 pays francophiles. L'action des centres existants est de multiplier par la création de points SYFED-REFER implantés dans des structures universitaires et de recherche. Ce sont près de 400 points qui peuvent être ainsi dénombrés à ce jour.

Les centres SYFED-REFER ont en charge les 4 missions suivantes : diffusion, production, formation et veille. La mission de diffusion est assurée par :

- l'interrogation télématique des banques de données francophones ou par consultation sur place de mémoires électroniques éditables (disques optiques compacts, vidéothèque, DCI, etc.)
- l'accès à Internet par le REFER autoroute francophone dont nous allons spécialement reparler.
 - la fourniture de documents primaires à des coûts largement subventionnés.
- Le Centre constitue également une vitrine de productions éditoriales de l'AUPELF-UREF. La mission de production consiste en :
- la collecte de la littérature informelle produite par la communauté universitaire et la structuration sous forme de banque de données (comme REDOSI).
- la structuration et la mise à disposition de fonds documentaires existants (IFAN, CAMES...).
 - la création de serveurs et d'infoports documentaires nationaux et régionaux.

La mission de formation et de veille permet d'assurer :

- des formations et des sessions de sensibilisation aux nouvelles technologies ;
- la veille technologique;
- l'animation de réseaux d'utilisateurs.

L'Inforoute francophone

L'évolution des sociétés humaines a été marquée par trois révolutions successives :

- la révolution agricole conduisant à la maîtrise de la matière ;
- la révolution industrielle conduisant à la maîtrise de l'énergie ;
- enfin, la révolution de l'information, qui nous atteint aujourd'hui, et qui conduit au déplacement des stratégies humaines de la capacité de production à la puissance de la conception. Elle engendre la naissance d'une économie de l'immatériel.

Au centre de ce bouleversement, l'informatique, est devenue le centre de traitement de toutes les informations numériques, textuelles, vocales, musicales, iconiques et un outil pour communiquer, émettre, échanger les données. Il ne s'agit pas simplement d'une nouvelle technologie mais bien d'un réaménagement en profondeur des relations entre citoyens à l'échelle mondiale. Enfin, comme chacun le sait, le nombre de ces utilisateurs augmente de façon extraordinairement rapide.

Actuellement, cette société en devenir est largement dominée par la langue anglaise, aussi bien dans le domaine de la production que dans celui de la diffusion.

L'anglais va-t-il devenir le seul langage adapté aux nouvelles techniques de communication qui s'implantent actuellement sur le marché mondial ? Uniformisation, monopole, mondialisation unilingue à travers les réseaux, et notamment Internet, sontils des phénomènes inéluctables ? La francophonie est bien décidée à relever le défi en structurant son information et en mettant en œuvre une stratégie forte et cohérente. Elle doit créer, au sein des grands réseaux internationaux, un espace de communication en langue française : c'est la vocation du REFER, réseau électronique francophone pour l'enseignement, l'économie, l'entreprise et la recherche.

Une approche globale, combinant organisation humaine et système informatique, conduit à concevoir la notion de système d'information comme logistique de coopération ouverte à l'échelle planétaire, donc francophone. Ces différents aspects doivent permettre d'atteindre la maîtrise globale des activités d'échange et de partage entre individus au sein d'un même espace créant l'infosphère francophone.

Pour que l'inforoute francophone puisse réellement se développer, il conviendra de résoudre un certain nombre de problèmes liés à la connectivité et le transport dans tous les pays francophones et en particulier dans les pays en développement qui, d'une manière générale, disposent d'infrastructures insuffisantes.

Ce constat ne signifie pas que des solutions techniques n'existent pas aujourd'hui, autorisant une participation effective. Il importe que de nombreux noeuds de communication soient installés, assurant une visibilité francophone accrue sur les réseaux. C'est ainsi que l'offre francophone s'articule autour d'infoports installés dans chaque pays francophone, permettant le routage des communications et le stockage d'information.

Ces infoports, situés au niveau des centres SYFED, sont accessibles à partir de terminaux publics ou privés, comprennent un ou plusieurs serveurs. Par ailleurs, compte tenu de l'insuffisance, au Sud et dans les pays de la francophonie d'appel, du parc informatique et de la difficulté d'accès au réseau téléphonique, des kiosques ou points collectifs sont ouverts.

Enfin, la politique adoptée prévoit également l'offre des coûts adaptés forfaitaires ou même la gratuité des connexions.

La mise à disposition de logiciels et d'interfaces en français

La structure actuelle du réseau Internet ressemble à une étoile centrée sur les États-Unis et cette centralisation de fait se retrouve dans la création et la diffusion des logiciels, pratiquement gratuits, en anglais et ne s'accommodant que de l'anglais (à titre documentaire également du swahiti et de l'indonésien). Un logiciel Internet est lui-même une interface entre l'utilisateur et le réseau – c'est donc sur les interfaces qu'un travail important devra être fait. Mais en dehors de la simple francisation des interfaces, il est nécessaire de créer également des logiciels garantissant une capacité à présenter les informations textuelles en respectant la totalité des caractéristiques de la langue française et parlant, le multilinguisme.

L'organisation et l'offre des contenus francophones

Il s'agit de développer une masse critique de contenus francophones, organisés et structurés, nécessaires pour que s'implante durablement la francophonie sur l'inforoute.

Cette tâche, prioritaire, suppose la valorisation des gisements d'information du Nord comme du Sud. Ces gisements non exploités sont nombreux dans les pays les moins avancés. Il faut donc aider à la valorisation de ces patrimoines, qu'ils soient scientifiques, techniques ou culturels.

Certains contenus, déjà traités, doivent être mis à la disposition du monde entier, actuellement, ils sont trop dispersés et ne disposent pas de supports adéquats. Pensons à la création d'un espace de communication entre francophones et enfin, à l'appropriation rapide et harmonieuse de ces systèmes par les utilisateurs et les producteurs.

Le REFER

Le lien francophone au sein de REFER est donc concrétisé par l'appartenance à un nouvel espace social et convivial singularisé au sein du réseau Internet et caractérisé par l'usage de la langue française comme langue d'usage.

Le REFER est le réseau de la francophonie, instaurant une fédération et une synergie des ressources de l'ensemble des opérateurs qui, aujourd'hui, oeuvrent de façon dispersée.

Il ne s'agit pas, avec REFER, de créer un ghetto francophone, mais un boulevard de l'information grâce auquel les francophones pourront communiquer, échanger, informer, partager entre eux, sans pour autant se couper du reste du monde.

L'offre du REFER

Dans son aspect échanges et mise à disposition de connaissances aux connaissances, c'est un accès plein au service de l'Internet avec :

- le courrier électronique ;
- les systèmes de conférence, listes de diffusion ;
- le transfert de fichiers ;
- la connexion à distance ;
- le Word Wide Web utilisant les techniques hypermédias.

Dans son aspect opérationnel, elle correspond aux grands chantiers précédemment décrits.

Les activités actuelles

Il existe à ce jour 10 Infoports. Dans le domaine de l'animation, on peut noter la tenue du colloque de Cotonou sur « Société de l'information et francophonie : vers une redéfinition des termes de l'échange », les 13 et 14 novembre prochains.

Au niveau des centres SYFED-REFER on peut déjà noter :

- la création de groupement d'intérêt autour de REFER, par exemple, sur les contenus (mai 1995 au Sénégal);
- l'organisation de formations collectives ou individuelles aux nouvelles technologies ;
- la création d'associations ou de fondations mises à la disposition des États pour le développement des Inforoutes et des NTIC en général;
 - l'ouverture de kiosques ou points REFER collectifs et d'accès individuels.

Enfin, un livre blanc sur REFER est enfin en préparation, prenant en compte 3 études spécialisées : sur les logiciel-interfaces, l'organisation générale et la collectivité et qui permettra de mieux prévoir les actions futures dans ce domaine.

Le pilotage au plan général est assuré par le collège scientifique REFER (déjà réuni 2 fois) et le Collège francophone de l'information.

CONCLUSION

L'importance considérable de ce programme mobilisateur apparaît donc de manière claire. L'Inforoute francophone offre aux utilisateurs francophones un outil de communication convivial et facile d'accès et des contenus de qualité couvrant leurs besoins. Elle est une des composantes incontournables du projet culturel commun des francophones. À ce titre, toutes les collaborations, toutes les participations pouvant enrichir et approfondir un projet d'une telle ampleur, seront les bienvenues.

le vous remercie de votre attention.

Les pays du Sud dans les nouveaux enjeux de l'information

Le développement rapide des nouvelles technologies que sont l'informatique et les télécommunications a conféré à l'information une valeur stratégique qui ne cesse de se confirmer. De meilleures perspectives d'accès à l'information sont aujourd'hui offertes par la globalisation des réseaux, la réduction du temps et des coûts d'accès ainsi que par la multiplication des applications et des services. La nouvelle société planétaire en gestation, appelée la société de l'information, est désormais au centre de nombreux enjeux politiques, commerciaux, socio-culturels et industriels. Face à cette révolution, les pays développés du Nord optent globalement pour la libre concurrence, la déréglementation et une discrète présence de l'Etat; au Sud, les approches apparaissent moins coordonnées. On y assiste à des disparités d'accès aux réseaux malgré une multiplicité d'initiatives, à une faiblesse des infrastructures télématiques, malgré les efforts louables d'équipement au cours de ces dernière années et à une sous-utilisation de l'information produite localement.

Cette communication suggère, pour les Etats du Sud, d'aménager leurs bretelles d'accès aux autoroutes de l'information en saisissant les opportunités de la société de l'information, et en optant pour une information de proximité et non de concurrence, qui soit davantage collée à leurs besoins et à leur environnement. Le rôle de la coopération internationale, déjà manifeste dans certains programmes majeurs tels que ceux de l'AUPELF-UREF pour l'IST francophone, apparaît crucial dans cette nouvelle approche de l'information au service du développement des pays du Sud.

Selon les conclusions de la Conférence du Groupe des Sept (G7) sur la société de l'information tenue à Bruxelles du 25 au 26 Février 1995, la transition souple et efficace vers la société de l'information est l'une des tâches les plus importantes à entreprendre pendant la dernière décennie du XX^e siècle. Au nombre des recommandations de cette conférence, figure la demande faite aux pays industrialisés du Nord de faire des efforts en vue de permettre aux pays en développement de participer pleinement à la société planétaire de l'information.

C'est dire que le monde entier entre donc à grands pas dans l'ère de l'information dont les retombées ne devraient être que bénéfiques pour tous. Cependant, face aux multiples enjeux de cette nouvelle société qui s'annonce, la mobilisation n'est pas la même partout et des questions essentielles se posent encore quant aux rôles des différents acteurs que sont l'Etat, les opérateurs des télécommunications et les producteurs et serveurs de banques de données. Des interrogations relatives au financement, à la réglementation et à la finalité de cette nouvelle révolution sont posées et des ébauches de solution sont perceptibles dans les pays développés du Nord. Dans les pays en développement, un frémissement vers cette société de l'information se perçoit avec des amplitudes variables : l'Asie du Sud-Est brille par des projets audacieux à la mesure de l'ambition que se sont donnée ses dragons économiques que sont la Thaïlande, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud ; l'Amérique Latine et les Caraïbes enclenchent la dynamique des réseaux régionaux de l'information, aidées en cela par l'Amérique du Nord. Quant à l'Afrique, elle se singularise par l'existence d'initiatives extérieures au continent, l'absence d'une stratégie globale d'intégration à la société de l'information et une relative marginalisation de ses systèmes d'information.

Cette communication voudrait faire ressortir la situation actuelle du Sud face aux nouveaux enjeux de l'information en insistant d'une part sur les efforts réalisés, notamment en Afrique afin que les autoroutes de l'information passent par le Continent, et d'autre part sur les préalables susceptibles d'aménager les bretelles africaines des autoroutes de l'information.

1. LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'INFORMATION

L'information est aujourd'hui perçue comme une denrée stratégique dont la maîtrise est plus que jamais le signe d'un certain degré de développement économique. C'est du moins ce que l'on pourrait retenir de l'évolution actuelle du monde, marquée par l'existence de réseaux électroniques dont Internet – le réseau des réseaux – auquel il faut se raccorder pour ne pas être en reste. On note également l'omnipuissance des Etats Unis d'Amérique dont les dirigeants, le Président et son vice-Président en tête, ont décrété que la tâche essentielle de cette fin de siècle sera la construction à domicile d'une infrastructure nationale de l'information (NII), elle-même partie inté-

grante d'une infrastructure planétaire de l'information (GII). Il faut dire que les Américains ont eu une vingtaine d'années d'avance sur le reste du monde et que leur tronçon de la superautoroute de l'information est aujourd'hui le mieux construit.

La promesse d'un nouvel ordre mondial de l'information est ainsi faite et s'apparente à de nouvelles frontières à atteindre. Les perspectives offertes sont nombreuses et excitantes puisque à la disparition des contraintes de temps et de distance feraient suite un décloisonnement global et un développement généralisé. La nouvelle société de l'information sera donc un symbole de modernité, de démocratie (l'information pour tous) et un enjeu de relance économique. Les piliers en seront les réseaux de télécommunications, les services de base tels que le courrier électronique ou la vidéo interactive et les applications dans des domaines tels que l'enseignement ou la santé.

Les nouveaux enjeux de l'information regroupent deux catégories de réseaux ou d'autoroutes : ceux de la recherche-développement dont Internet est déjà une manifestation et les autoroutes du multimédia interactif et transactionnel, tourné vers le grand public. La disponibilité de réseaux à larges bandes, de lignes à haut débit et de services télématiques à valeur ajoutée sera un atout primordial. Ces éléments confèrent à la société de l'information des enjeux technologiques et commerciaux. Et parce que les autoroutes de l'information peuvent être source de banalisation et d'uniformisation à outrance, elles sont également des enjeux culturels. En conséquence, diverses questions sont aujourd'hui soulevées qui ont trait à la concentration excessive de la construction de la société informationnelle aux mains des multinationales, à la marginalisation des groupes désavantagés, aux risques d'impérialisme culturel, aux droits d'auteurs, à la maîtrise sociale de l'usage du multimédia et aux coûts de cette société à venir.

Diverses réponses sont apportées à ces questions aujourd'hui : les USA ont dès 1969 financé leurs réseaux par le biais d'institutions de recherche telle que la National Science Fondation et ne jurent aujourd'hui que par la déréglementation et la privatisation ; l'Europe s'organise, après avoir eu les conclusions et recommandations du rapport Bangemann. On y assiste à un mélange de monopole et de libéralisme et les autoroutes européennes de l'information se bâtiront à partir des réseaux actuellement disponibles dans chacun des pays. En France par exemple, Gérard Théry, chargé de mission « Autoroutes de l'information » se montre inquiet des recommandations du rapport Bangemann qui prône la déréglementation et se prononce pour un engagement total de l'Etat dans les autoroutes électroniques. La déclaration d'un parlementaire français selon lequel « un soutien de l'Etat pour une meilleure circulation de l'information permettrait une meilleure compétitivité internationale et par là la défense de l'intérêt national » exprime à suffisance la position française et par extension celle de l'Europe.

Le Japon compte sur une réglementation et un encadrement de la concurrence. Depuis 1993, trois ministères nippons se livrent une guerre sans merci pour obtenir le marché de la future infrastructure nationale de l'information. La version la plus ambitieuse du projet représentera un investissement de 400 milliards de dollars et prévoit l'installation de câbles de fibres optiques dans tous les bureaux, écoles et foyers du pays d'ici l'an 2015.

D'après David Johnston, l'autoroute canadienne se veut un « réseau de réseaux » qui raccordera les foyers, les entreprises, les administrations publiques, les maisons d'enseignement et d'autres établissements. La mobilisation des pouvoirs publics s'est traduite au Québec par un fonds spécial de l'autoroute de l'information doté d'un budget de 50 millions de dollars et un comité consultatif sur l'autoroute de l'information a été mis en place. Parmi les projets en cours, on note ceux relatifs à la dimension linguistique avec notamment la francisation du réseau internet menée par Artes Technologies de Montréal et par le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM).

Globalement, les stratégies des pays du Nord se fondent sur les éléments ci-après : concurrence, standardisation, recherche et développement, propriété intellectuelle, flux transfrontalier des données et enfin organisation et coordination de la concurrence au niveau mondial. L'aide au pays en développement vient en ultime position.

2. SUD ET LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Si les pays du Nord tentent de s'organiser afin de profiter des retombées de la révolution de l'information, les pays du Sud réagissent de manières différentes. Au demeurant, les constats ci-après peuvent être faits :

- a) persistance des inégalités dans le nouvel ordre mondial de l'information ;
- b) existence des disparités aux niveaux régional et national;
- c) faiblesse des infrastructures de communication;
- d) foisonnement d'initiatives de connexion du Sud aux réseaux internationaux;
- e) efforts louables d'organisation du secteur télématique par endroits et des obstacles certains au développement d'une stratégie globale pour le Sud.

2.1. Les inégalités entre le Sud et le Nord

Le rôle que le Sud devrait jouer dans la construction des autoroutes de l'information est un sujet de plus en plus abordé dans les forums internationaux. S'il est évident pour certains que les nouvelles technologies de l'information ne peuvent que constituer un raccourcí pour le développement des pays concernés, d'autres au contraire estiment que le Sud ne peut qu'être considéré comme un marché. Par ailleurs, il apparaît évident que de tous les fossés qui séparent le Sud et le Nord, aucun d'eux ne s'accroît aussi vite que celui de l'information (J. Gilbert, D. Nostbaklun, S. Akhtar,

1994). Cette réalité vient confirmer les différences d'utilisation de l'information et son rôle dans les deux sociétés.

Dans un récent ouvrage collectif 'sept auteurs font le point sur la grande querelle du nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (Nomic) des années 70 et estiment que les déséquilibres Nord-Sud en matière de communication n'ont jamais été aussi importants. Ainsi, sur les 300 premières entreprises de communication et d'information, 144 sont américaines, 80 européennes et 49 japonaises. Le reste, ce sont des firmes canadiennes, suisses, australiennes, taïwanaises, autrichiennes, etc. C'est-à-dire que, à l'exception d'une ou deux du Brésil, de l'Inde ou du Mexique, le Sud est orphelin d'industries de communication.

Les inégalités entre le Sud et le Nord se retrouvent aussi dans la distribution internationale des ressources informatiques. L'étude de cas sur les messageries électroniques ainsi que la production de banques de données au niveau international reflète également une disparité : en effet, l'on constate que le manque de capital, de ressources humaines et de marché ont empêché la croissance de publications électroniques autochtones au Sud, de telle sorte que des 980 bases de données disponibles en 1993, seules 41 (soit 6%) proviennent des pays en développement (Mureacciole, Notan E.C., Turecki G., 1993).

2.2. Les disparités régionales et nationales

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information apparaît comme un facteur de disparités entre régions du monde et au sein d'une même nation. Ainsi, s'agissant de la nouvelle société de l'information, les nouveaux pays industrialisés de l'Asie du Sud-Est (Hong Kong, Singapour, Taïwan, Indonésie) semblent avoir pris la mesure des enjeux actuels.

A Singapour, on compte plus d'un millier de services télématiques et la plupart des transactions commerciales se font électroniquement. Singapour mène également une intensive activité de transfert de données électroniques avec Internet via le réseau local Technet, sur la recherche-développement et l'enseignement.

Les pays tels que Hong Kong ou la Malaisie ont développé des mécanismes nationaux d'accès à Internet. Sur le continent africain, 4 à 5 pays sur 53 Etats ont une connexion directe à Internet et un tiers des pays disposent d'un noeud national permettant l'accès à des réseaux extérieurs.

A l'intérieur de la plupart des Etats subsistent de très grandes disparités quant à l'utilisation possible des bases de données. En effet, les nouvelles technologies qui permettent des capacités énormes d'accès à l'information ne profitent qu'à une frange de la population : quelques chercheurs et enseignants, des banquiers, des agents de voyages et des opérateurs pétroliers.

Cette minorité, le plus souvent basée en zones urbaines, dispose seule des liaisons téléphoniques internationales, des télex, des réseaux de transmission de données ainsi que la réception des données via le satellite.

3. LES INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU SUD

Les statistiques de l'Union Internationale des Télécommunications (IUT) sont éloquentes quant à la faiblesse de l'environnement télématique des pays du Sud en général, et celui de l'Afrique en particulier. L'Afrique est la région du monde la moins équipée en lignes téléphoniques puisqu'on y compte de 1 à 5 lignes en moyenne pour 100 habitants, avec par endroits, (Afrique sub-saharienne hormis l'Afrique du Sud) des moyennes de 1 téléphone pour 250 habitants. Le délais moyen d'attente de raccordement téléphonique en Afrique sub-saharienne peut quelque fois atteindre 9 ans. La capacité du réseau téléphonique installé est faible tandis que la demande est forte.

Parmi les difficultés liées aux infrastructures des télécommunications du Sud, on note les problèmes de maintenance, la cherté des appels internationaux, le quasi monopole étatique dans la plupart des pays et enfin la configuration des réseaux nationaux reflétant encore les anciennes relations coloniales.

Paradoxalement, le secteur des télécommunications est aujourd'hui entrain de réaliser un saut technologique remarquable dans la plupart des pays. Ceci est dû à l'action de l'IUT, à la mise en oeuvre de projets régionaux tels que PANAFTEL (Réseau Panafricain de Télécommunications), et surtout RASCOM (Régional African Satellite Communication system) qui se propose de rationaliser l'utilisation des télécommunications par satellite d'INTELSAT pour tous les opérateurs du secteur public en Afrique et espère le lancement de son propre satellite à court terme.

S'agissant de l'infrastructure télématique, 21 pays africains disposent aujourd'hui d'un réseau public de commutation de données par paquets. Bien que ces services soient davantage utilisés par les compagnies pétrolières et les banques installées en Afrique, d'autres secteurs tels que la recherche et l'éducation (Universités et Centres et recherche) ainsi que les entreprises commerciales commencent à s'intéresser à ces réseaux publics.

L'environnement télématique en Afrique est donc soutenu par une infrastructure encore faible mais viable. Ceci a permis le lancement d'initiatives diverses de connexion du Continent aux réseaux internationaux.

3.1. Les initiatives de connexion du Sud

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'Asie du Sud-Est s'est réellement positionnée sur les autoroutes de l'information en privilégiant principalement les informations commerciales et l'information scientifique et technique. L'Amérique Latine et les Caraïbes développent actuellement des réseaux régionaux avec pour thèmes essentiels la recherche de l'information agronomique, l'environnement et les droits de l'homme. L'Afrique n'est pas en reste et connaît diverses initiatives d'opérations allant de la création de réseaux électroniques au développement de systèmes d'information en passant par le renforcement d'infrastructures.

La suite de cette communication sera davantage consacrée au continent africain pour trois raisons :

- c'est assurément la région du Sud la moins touchée par la révolution de l'information;
- c'est la moins organisée des régions en matière de stratégie d'accès aux autoroutes de l'information;
- nous disposons de plus de données sur les initiatives télématiques en cours dans chacun des pays du continent.

3.2. Initiatives et projets télématiques africains

3.2.1 Les réseaux électroniques

Mis à part les réseaux électroniques de types SITA utilisés davantage par les agences de voyage, le développement des réseaux s'est réalisé en Afrique suivant deux catégories principales d'usagers : la recherche et l'information scientifique d'une part, le secteur des organisations non gouvernementales d'autre part. Les projets en cours visent en général un secteur particulier d'activités ou un groupe défini d'usagers dont on souhaite assurer la connectivité.

Les principaux organismes apportant un soutien en matière de liaisons électroniques en Afrique sont les Nations Unies, le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), l'ORSTOM (organisme français pour la recherche en développement), et l'AUPELF-UREF.

Le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a lancé deux grands projets de constitution d'infrastructures télématiques en Afrique : le SDNP (Programme de gestion du réseau pour le développement durable), et le SIDSNET (Réseau des petites îles en développement). En 1992, l'UNESCO a mis en chantier le projet RINAF (Réseau informatique régional pour l'Afrique) qui souhaite appuyer le développement de réseaux nationaux pour le secteur public en mettant l'accent sur la science et l'éducation.

Dans le domaine de la santé, le réseau HEALTHNET, projet de satellite, ONG basée aux Etats Unis connaît un vif succès avec l'accroissement constant du nombre de ses usagers. HEALTHNET utilise son propre micro-satellite avec des stations au sol de faible coût pour des usagers de 14 pays africains.

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) prévoit l'utilisation des liaisons électroniques pour transmettre des documents éducatifs concernant la santé, dans le cadre du projet HLMNET (Health Learning Materials Projet Network).

Le CRDI, organisme public du gouvernement canadien a déjà financé plusieurs initiatives sur le continent, notamment les projets NGONET et ESANET démarrés en 1992, qui ont démontré que des techniques de connexion électronique à coûts relativement faibles pouvaient être utilisées n'importe où en Afrique. Le projet CABECA, fondé sur l'expérience des deux initiatives mentionnées ci-dessus est exécuté par le PADIS (Système panafricain d'information pour le développement) et devrait s'étendre à une trentaine de pays. CABECA (Capacity Building for Electronic Communication in Africa) ambitionne d'aider des serveurs locaux à constituer une base solide d'usagers pouvant partager le coût d'une liaison Internet. CABECA est basé sur le protocole FIDONET.

Dans le domaine de la recherche et du développement, il convient de mentionner les réseaux RIONET (Réseau Intertropical d'Ordinateurs) lancé en 1989 par l'ORSTOM en tant que réseau de communications électroniques pour ses chercheurs. Le réseau dispose aujourd'hui d'une quinzaine de noeuds installés sur le continent dans une douzaine de pays francophones. Parce qu'il utilise les protocoles TPC/IP et UNIX, ce réseau devrait pouvoir servir dans la perspective d'une connectivité intégrale de l'Afrique à Internet. Le réseau CGNET pour sa part relie les centres internationaux de recherche agronomique et est présent dans une demi-douzaine de pays africains.

S'agissant de l'éducation et de la recherche, l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF) a mis en place des centres SYFED (Système Francophone d'Edition et de Diffusion) qui constituent des centres de documentation d'excellence au sein des universités et centres de recherche. Les centres SYFED, bien équipés offrent l'accès à des bases de données sur disques compacts (CD-ROM), à la recherche documentaire en ligne et à la messagerie électronique. Les centres SYFED utilisent l'accès aux systèmes de commutation de données par paquets, le vidéotex (Minitel) et des connexions temporaires à Internet.

L'AUPELF-UREF est actuellement au coeur du projet REFER (Réseau électronique francophone) dont l'objectif principal est de fédérer toutes les initiatives francophones en matière de liaisons électroniques. Le projet vise à accélérer la connectivité des Etats francophones, notamment du Sud, et à générer les interfaces de communication et de consultation ainsi que les contenus spécifiques devant assurer la présence francophone sur les autoroutes de l'information.

Le développement des services télématiques au profit de groupes d'intérêt a été plus manifeste sur le continent, notamment dans sa partie australe. Ainsi, l'Association for Progressive Communications (APC) créée en 1990 a établi des accords de branchement avec des réseaux nationaux (SANGONET en Afrique du Sud par exemple),

permettant désormais à de modestes organisations africaines de participer à un espace international d'échange d'information et de débats politiques intéressant le développement humain. GREENNET, SANGONET, et UNINET, réseau universitaire de l'Afrique du Sud accélèrent la connexion des pays de l'Afrique Australe via des lignes louées et les points de connexion commutée à faible coût.

En Afrique du Nord, l'Egypte et l'Algérie ont très tôt organisé leur environnement télématique et permettent aujourd'hui une connexion directe à INTERNET. La Tunisie et le Maroc développent également leurs réseaux télématiques à des degrés divers qui témoignent déjà d'une prise de conscience des enjeux.

La Banque Mondiale a commencé à apporter son appui à quelques initiatives en Afrique et dispose à présent d'un programme concerté de développement du réseau électronique local sur le continent. Quelques pays ayant bénéficié de ce support sont la Zambie, le Mozambique et la Guinée.

INTERNET SOCIETY (ISOC) apporte sa contribution à travers des ateliers de formation technique et prévoit d'étendre son soutien aux pays en développement par le biais d'une proposition de connexion totale des pays africains à INTERNET. Le projet pourrait être financé par la Banque Mondiale.

Au total, plusieurs initiatives de développement des liaisons électroniques sont en cours sur le continent. A part quelques rares exceptions – Afrique du Sud, Egypte, Tunisie, Maroc, Namibie – toutes ces initiatives ont été prises de l'extérieur. L'organisation des services télématiques nationaux, l'étatisation à outrance des offices des télécommunications et le manque de politique nationale d'information scientifique et technique sont autant de symptômes qui expliquent le peu d'intérêt que les pays du Sud et singulièrement l'Afrique accorde à la nouvelle société de l'information. Afin d'élaborer une stratégie d'accès du Sud aux autoroutes de l'information, le rôle et la place de l'information dans le développement de ces sociétés méritent encore d'être appréhendés.

4. QUELLE INFORMATION POUR QUELLES PRIORITÉS ?

La maîtrise de l'information pour le développement reste une priorité pour les pays du Sud, si l'on tient compte de leur sous information actuelle. S'agissant de l'Afrique, l'on a coutume de dire que tout y est prioritaire et les efforts de développement se sont davantage portés sur une reproduction des modèles importés d'ailleurs.

Ces modèles ont globalement profité à une minorité urbaine tandis qu'une large proportion de la société semble vivre en marge du processus et dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'informel ».

A l'aube du 21^e siècle, il apparaît que les priorités devraient se porter vers trois secteurs :

- a) la bonne gouvernance soutenue par l'organisation stratégique ;
- b) l'innovation technologique supportée par la recherche, le développement et l'accroissement d'une culture scientifique;
- c) le développement communautaire sous-tendue par l'organisation de l'information locale.

4.1. L'information stratégique pour une bonne gouvernance

Parlant de la bonne gouvernance, Subhash Bhatnagar estime qu'elle est centrale à tout effort de développement, en ce sens qu'elle peut faire la différence entre la qualité des politiques initiées et mises en oeuvre pour promouvoir le développement économique. En effet, la bonne gouvernance peut accroître l'accès des populations aux services de base tels que l'éducation, l'eau potable, les routes et le téléphone pour la simple raison que les infrastructures produisant ces services sont pour la plupart aux mains des gouvernants des pays en développement. De plus, la bonne gouvernance, en créant les meilleures conditions d'accès à l'information pour tous, participe à une démocratisation accélérée des pays.

M. Nageri du CRAT de Dakar, tout en étant d'accord avec les effets bénéfiques de la bonne gouvernance pense que la disponibilité de télécommunications performantes ou de micro ordinateurs dans les départements ministériels ne signifie pas automatiquement la prise de meilleures décisions ou le choix d'une planification appropriée. Il faudra d'abord assurer la disponibilité et l'accès à l'information stratégique, c'està-dire celle qui fait fonctionner les systèmes de gouvernement (information fiscale, judiciaire, de police, de santé publique, juridique, des transports etc.). Enfin, l'organisation systématique de ce genre d'information nécessaire pour la prise de décision et la planification économique ainsi que pour les besoins de groupes cibles tels que le personnel de santé, les paysans, commerçants, industriels et autres opérateurs du développement est un prérequis pour la bonne gouvernance et le développement économique des peuples du Sud.

4.2. La Recherche et Développement pour l'innovation

Dans une description futuriste de l'Afrique de l'an 2057, les auteurs de Beyond Hunger in Africa³ considèrent que la situation sombre et déconcertante actuelle de l'Afrique recèle un élément de « surprise » qui déjouerait toutes les prévisions et projetterait le continent dans un développement spectaculaire. Selon eux, ce développement devrait être sous-tendu par six facteurs clés dont la « technologisation » d'un développement à la base, poussé par la recherche scientifique et le développement technologique.

Le paradigme actuel des pays du Sud, et singulièrement de l'Afrique devrait donc être un développement économique et social induit par la demande, conduit par la

science et totalement reposant sur le savoir. C'est dire ici l'importance de la « recherche & développement » et de toutes les activités liées à la naissance d'une culture scientifique sur le continent. C'est en un mot, la place centrale de l'éducation dans le développement africain qui est mis à jour. Déjà en 1992, on pouvait lire dans une étude intitulée Repenser la gouvernance internationale et publiée par la Stassen Centre for Peace de Minesota que dans un monde où l'information est la ressource dominante, des efforts vigoureux et appropriés en matière d'éducation peuvent – et ceci est déjà démontré par certaines sociétés – corroborer la théorie selon laquelle « le pauvre peut devenir riche par l'intelligence »!

Thomas R. Odhiambo, entomologiste kényan et actuel Directeur de RANDFORUM (Forum de la recherche et du développement pour un développement à impulsion scientifique en Afrique) insiste sur la nécessité pour l'Afrique de mettre au point un système intégré de réseaux d'information et de bases de données afin d'asseoir sa « recherche & développement » et de pouvoir inventer son avenir. Au Sud – dit-il – « notre avenir commun devrait désormais signifier un avenir inventé, bâti sur notre culture résiduelle héritée dont la force et la continuité résident dans la famille élargie et la prudence traditionnelle dans l'utilisation des ressources. Cependant, sur cette solide fondation devrait se greffer une culture moderne du développement économique induit par la science » ⁴.

L'information dont a besoin le Sud pour son innovation technologique devrait donc puiser à la fois aux sources africaines et extérieures.

4.3. L'information pour le développement communautaire

Les pays du Sud, singulièrement sont marqués par une forte concentration des infrastructures dans les villes, occasionnant ainsi des disparités criardes entre les zones urbaines et rurales. Cependant, l'action des organisations non gouvernementales vers les campagnes, les rares expériences et projets menés à la base et à forte participation locale incitent de plus en plus à concevoir des systèmes d'information communautaire mieux adaptés aux contextes, et profitant à un plus grand nombre de citoyens.

L'information pour le développement communautaire ferait ainsi partie intégrante de l'information dite stratégique, mais aurait la particularité d'être fortement marquée par les savoirs endogènes.

Au total, l'information dont a besoin le Sud devrait à la fois servir à la bonne gouvernance, à l'innovation technologique et au décloisonnement des collectivités. Les priorités du Sud le condamnent en conséquence à mettre en place des systèmes d'information pour une planification intégrée de son développement. Dans cette optique, l'information devient une priorité au même titre que la santé, l'agriculture, les routes ou l'alimentation.

Les coûts de mise en oeuvre des systèmes d'information ainsi que des autoroutes de l'information étant au-delà des possibilité financières de chacun des pays du Sud, un choix stratégique serait d'opter pour l'organisation et la gestion de l'information non concurrentielle, globalement différente de celle sous-tendant le développement des pays du Nord. Noble Akam de l'Université de Bordeaux estime à juste titre qu'à l'opposé de l'information de compétition qui a constitué la trame du développement du Nord à partir des années 70, les pays du Sud devraient aller vers un développement fondé sur l'information de coordination. Cette dernière, en associant aux données exogènes la collecte, le traitement et l'exploitation de l'information interne a déjà suggéré (aux pays d'Asie du Sud-Est) l'organisation pour valoriser au mieux les ressources propres et produire des biens spécifiques et des services proches de ce qui peut satisfaire au mieux le marché. ⁵

L'information de coordination que nous qualifierons d'information de proximité parce que plus adaptée aux réalités locales s'apparente au concept de méta-information. Les résultats probants des projets en cours dans certaines communautés déshéritées d'Afrique du Sud et de Madagascar où les réseaux électroniques sont utilisés pour collecter, gérer et diffuser l'information locale au profit du développement communautaire incitent à aller vers cette direction.

L'organisation de l'information de proximité nécessite une intégration de toutes les priorités du Pays. Ainsi, bien que l'utilisation des liaisons électroniques pour la recherche soit une des priorités, il conviendra, selon Horace Mitchell, Président d'une Société de consultation en technologie du management, « d'arrêter de rêver des seuls réseaux académiques à l'échelle nationale au Sud et de ne proposer qu'un réseau unique incluant les secteurs de la recherche, de l'industrie, du commerce et de l'éducation ». 6

5. QUELLE STRATÉGIE POUR LE SUD ?

Les avis sont partagés quant à la place et au rôle du Sud dans la société de l'information. Pour les uns, il s'agit d'un vaste marché dont il faudrait profiter. Pour les autres, le Sud ne peut qu'être bénéficiaire d'autant que les temps de communication seraient réduits entre les plus éloignés.

De plus, avec la télé-médecine et le télé-enseignement d'énormes possibilités de développement seraient offertes. « Un seul micro ordinateur connecté à une ligne télématique pourrait devenir le centre communautaire d'enseignement et d'acquisition du savoir » soutient Jean-François Richard, Vice-Président de la Banque Mondiale. D'autres encore pensent que les nouvelles technologies ne feraient qu'accroître la dépendance culturelle du Sud qui par ailleurs ne dispose pas encore d'infrastructures de base pour rejoindre les autoroutes de l'information.

L'on peut d'ores et déjà dire que les avis sur les comportements des pays du Sud méritent d'être nuancés. En effet, si l'Asie du Sud-Est, le Brésil et l'Argentine ont globalement opté pour une stratégie de concurrence, si certains s'organisent en conséquence (Afrique du Sud, Egypte par exemple et Sénégal dans une moindre mesure), d'autres pays attendent de faire le pas ou simplement ne semblent pas encore mesurer toute la portée de l'événement. En Afrique, malgré l'inexistence d'une politique continentale de développement des autoroutes de l'information, beaucoup d'efforts ont été faits dans le cadre de réunions et colloques afin de sensibiliser les parties concernées

5.1. Dépasser les recommandations et résolutions

Le rôle particulier des télécommunications dans le développement du Sud a été régulièrement rappelé dans diverses rencontres internationales organisées sous l'impulsion de l'Union Internationale des Télécommunications.

S'agissant de la télématique et des systèmes d'information, la résolution 40/134 de l'Assemblée générale des Nations Unies plaidait pour le renforcement des systèmes d'information pour le redressement de l'Afrique et le développement durable.

Pour sa part, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a déjà pris nombre de résolutions visant à promouvoir les réseaux d'information dans le cadre du Traité instituant la communauté économique africaine notamment. Dans une déclaration dite Déclaration de Ouagadougou, le deuxième colloque africain de recherche informatique (CARI 94), avait engagé ses participants à oeuvrer au développement des réseaux électroniques et à promouvoir l'INTERNET en Afrique.

L'avancée la plus notable dans cette tentative de sensibilisation des acteurs et de promotion des réseaux électroniques en Afrique a été faite lors du premier colloque régional africain consacré à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, L'Union Internationale des Télécommunications, et l'UNESCO à Addis-Abéba du 3 au 7 Avril 1995.

Les 250 participants à ce colloque venus d'horizons divers et composés de décideurs politiques, d'opérateurs de réseaux télématiques, de gestionnaires des télécommunications ainsi que de producteurs et administrateurs de systèmes d'information ont eu l'opportunité d'analyser les initiatives télématiques en cours sur le continent et ont dégagé un ensemble d'obstacles au développement de la télématique en Afrique. Ce sont : faiblesse des équipements et télécommunications, cherté et non fiabilité des liaisons télématiques, forte implication de l'Etat, manque de dialogue entre différents intervenants du domaine et enfin manque d'un cadre structurel et juridique dans la plupart des pays.

Les conclusions du colloque d'Addis-Abéba peuvent être résumées en trois points :

- a) une série de recommandations portant sur la nécessité d'un leadership politique en télématique en Afrique, la réglementation du secteur, la formation du personnel, la participation africaine à Internet et l'adaptation des innovations technologiques aux conditions africaines;
- b) la mise en perspective de 7 groupes de projets mobilisateurs dont la réalisation pourrait se faire en partenariat et dans un cadre bilatéral ou multilatéral. Parmi les projets, on note particulièrement ceux concernant la constitution de l'Association Africaine de Télématique pour le Développement, l'interconnexion des bibliothèques universitaires africaines, et le développement d'un « listserv » africain ;
- c) la publication d'une déclaration d'Addis-Abéba qui met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation générale et d'une sensibilisation des décideurs africains au plus haut niveau afin de faire aboutir les recommandations et projets mis en perspective par le colloque.

Il faut enfin noter qu'à sa session tenue en juin 1995, la conférence des ministres responsables de la planification et du développement économique et social des 52 Etats africains membres de la Commission Economique pour l'Afrique, prenant en compte les recommandations du colloque d'Addis-Abéba, a adopté la résolution 795 relative à la mise en place de l'autoroute de l'information en Afrique. La résolution invite particulièrement le « Secrétaire Exécutif de la CEA à mettre sur pied un groupe de haut niveau sur les technologies de l'information et des communications en Afrique (...) en vue d'élaborer un plan d'action dans ce domaine ».

5.2. Plan d'action pour le Sud : éléments d'une stratégie

Un plan d'action pour améliorer les bretelles d'accès du Sud aux autoroutes devra reposer sur une stratégie prenant en compte deux facteurs clés : la nécessaire implication des pays eux-mêmes d'une part, et d'autre part l'impossibilité pour un seul pays isolé de faire face à toutes les ressources nécessaires à la construction d'une autoroute nationale de l'information. Ce dernier facteur met en exergue le rôle majeur que devra jouer la coopération internationale ainsi que la nécessité d'intégrations régionales sur le continent.

De manière schématique, toute stratégie devrait inclure les éléments ci-après :

- a) développement d'une vision stratégique des enjeux de la société de l'information au niveau national;
- b) mise en oeuvre d'une politique nationale sur les autoroutes de l'information, prenant en compte entre autres les perspectives d'intégration régionale;
- c) création d'une infrastructure informationnelle basée sur le concept d'information de proximité et privilégiant la construction de systèmes d'information intégrés ;

- d) création et développement (vulgarisation) d'une culture scientifique générale ;
- e) élaboration de programmes d'éducation/formation des principaux acteurs en vue de générer une masse critique de personnes ressources ;
- f) prise en compte de tous les aspects de l'information ainsi que toutes les technologies de l'information (télévision, radio, câble, édition) pouvant accélérer le développement social et renforcer le processus démocratique.

6. RÔLE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE. Etude de cas : l'AUPELF-UREF

Le plan d'action des pays du Sud en vue de leur ancrage à la société de l'information nécessitera une gestion et une organisation rigoureuses qui mettent l'information au centre des priorités et en fassent un élément fondamental dans la production de la richesse et la promotion du développement. La coopération internationale intervient déjà de diverses manières dans la constitution du paysage télématique de l'Afrique. Mais on y observe le plus souvent une duplication des efforts, une méconnaissance ou une ignorance des initiatives locales et finalement un gâchis de ressources.

Dans le contexte actuel d'une diminution des ressources et d'un certain désengagement de la communauté internationale vis-à-vis de l'Afrique, une plus grande coordination des interventions des organismes de financement des projets télématiques s'impose. S'agissant des pays en développement, le plan d'action de Buenos Aires adoptée par l'UIT en Mars 1994 prévoit deux programmes allant dans ce sens : le programme no 12 intitulé « développement de la télématique et les réseaux informatiques » et le programme no 9 intitulé « développement rural intégré » comprenant la création de télécentres dans les zones rurales et isolées.

Compte tenu de la situation actuelle des réseaux de télécommunications, on peut estimer que la coopération internationale devrait s'appesantir sur trois secteurs : l'infrastructure, les coûts et les ressources humaines.

Certains observateurs suggèrent à juste titre aux organismes de financement de demander que des éléments télématiques soient obligatoirement inclus dans tous les projets de développement soumis à un financement extérieur.

Nous avons observé que l'un des domaines où l'utilisation des liaisons électroniques se développe le mieux dans les pays du Sud est la recherche, avec beaucoup de projets initiés à l'extérieur. L'un de ces projets est celui de l'AUPELF-UREF qui vise le renforcement de l'accès à l'IST dans les universités et centres de recherche francophones.

Plus précisément, le projet REFER qui se veut un instrument de coopération internationale dans l'espace francophone « favorise le décloisonnement du Sud en levant les contraintes d'espaces-temps, promeut une politique de contenus en langue

Pierre Dandjinou

française et préfigure le concept de « Campus virtuel » qui prendra toute sa signification lorsque les réseaux du Sud permettront de transmettre de l'image animée et du son ».

Le REFER se déploie actuellement à partir des centres SYFED installés dans divers pays francophones, ainsi que des points SYFED qui leur sont raccordés. Dans la perspective de la mise en oeuvre d'une stratégie de développement des autoroutes du Sud telle que suggérée dans cette communication, le REFER pourrait privilégier deux types d'actions à brève échéance: la co-production (et le co-financement) des contenus et interfaces devant assurer la présence francophone sur les autoroutes, et la formation des personnes ressources.

Dans son programme concernant les contenus, l'AUPELF-UREF encourage déjà la publication de répertoires ainsi que la visibilité des bases de données francophones. Elle pourrait, sur la demande des pays concernés, favoriser la collecte des données et des savoirs endogènes dans des domaines primordiaux tels que la médecine traditionnelle ou le secteur informel. Ainsi, les données collectées, parce que plus adaptées aux besoins locaux, pourraient utilement compléter l'apport des bases de données internationales.

S'agissant de la formation des professionnels, l'AUPELF-UREF dispose déjà d'une base d'action avec les centres et points SYFED. Ces derniers – Centres et Points SYFED – peuvent participer au développement des compétences nationales en s'impliquant davantage dans des opérations de sensibilisation des usagers potentiels des liaisons électroniques, dans un programme coordonné de formation ciblée à différents niveaux : chercheurs, bibliothécaires et documentalistes, responsables de la documentation et de l'information dans les universités et centres de recherche.

La formation des spécialistes de l'IST pourrait inclure :

- un programme d'appui à la « veille technologique » : abonnement à des revues spécialisées, participation à des colloques et rencontres professionnelles, inscription à des forums électroniques spécialisés par l'entremise de REFER et d'INTERNET;
- un programme d'appui aux structures francophones de formation des professionnels de la documentation et des bibliothèques : prise en charge de cours spécialisés sur les réseaux électroniques, bourses d'études et de recherche sur la production et la diffusion de l'IST;
- un programme d'assistance aux initiatives nationales ou régionales de perfectionnement des professionnels de l'IST et des Chercheurs : formation des formateurs, ateliers et stages nationaux ;
- un programme de vulgarisation scientifique sur les enjeux des autoroutes de l'information.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La circulation des données dans les pays du Nord s'inscrit dans un contexte de croissance économique soutenu par les lois du marché. La société de l'information vue du Nord se bâtit sur la compétition et l'omnipuissance des multinationales dont les gouvernements tentent de contrôler l'action. Les enjeux sont en effet de taille et les risques de création de sociétés à double vitesse sont présents. Au Sud, des initiatives diverses tentent de positionner les pays sur les autoroutes de l'information. Les stratégies – quand elles existent – sont multiformes et coïncident avec le degré de prise de conscience de chaque région ou pays du Sud face aux enjeux. L'Asie du Sud a résolument opté pour la mise en oeuvre d'une infrastructure appropriée afin de profiter des autoroutes de l'information et rehausser son dynamisme économique et sa recherche. En Amérique Latine, le Brésil et le Mexique suivent globalement la voie américaine tandis que les Caraïbes vont vers la construction des réseaux électroniques régionaux.

A part quelques exceptions, les pays africains ne disposent guère de stratégies d'accès aux autoroutes. Cependant, les nombreuses initiatives de liaisons électroniques ont déjà montré que le Continent Noir pourrait notamment bénéficier de la société de l'information grâce à la télé-médecine, au télé-enseignement et aux kiosques électroniques. Les communautés urbaines, villageoises ou isolées pourraient en être les plus grands bénéficiaires.

Compte tenu de ses besoins réels de développement, de l'état de ses infrastructures de télécommunication et de ses ressources humaines, le Sud devrait globalement opter pour une information de proximité.

La mise en oeuvre de systèmes d'information reposant sur le concept d'information de proximité ou méta-information nécessite le choix de stratégie et de plans d'action démontrant l'engagement des décideurs politiques au plan national. Les stratégies d'aménagement des bretelles d'accès du Sud devraient viser la bonne gouvernance, l'innovation technologique et la généralisation d'une culture scientifique, et l'information nécessaire au développement des collectivités.

La coopération internationale devrait accompagner les stratégies d'accès du Sud aux autoroutes par une meilleure coordination des interventions et un appui au développement des capacités endogènes.

Ainsi, s'agissant de l'innovation technologique et de la culture scientifique, les programmes tels que le REFER, de l'AUPELF-UREF devraient accroître leurs activités par une formation ciblée des professionnels de l'IST sur l'utilisation des réseaux électroniques et la coproduction des contenus destinés aux autoroutes de l'information.

NOTES

- ¹ « La Aldea Babel-Medios de communicacion y relationes Norte Sur ». Collecty Deriva International. Cpl. Intermon, Barcelone, 1994, 160 p.
- ² Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Gambie, Kenya, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Zimbabwe.
- ³ ACHEBE, C.; HYDEN, G.; MAGADZA, C. « Beyond Hunger in Africa: Conventional Wisdom and an African Vision ». Naırobi, Heinmann 1993.
- ⁴ ODIAMBO, Th. R. « The design and launching of AFFRAND, the African foundation for Research and development (Keynote address) ». In: Service in Africa. The challenges of capacity building, p. 2
- ⁵ NOBLE, A. « L'information pour le développement : les enjeux de la circulation de l'IST », Conférence prononcée à l'Université Senghor d'Alexandrie.
- ⁶ HORACE, M. « Not just an academic network, please ! ». *Information technology in developing countries*, vol. 5, n° 4, 1994. p. 17

RÉFÉRENCES

ACCT/CIFDI. - « Les autoroutes de l'information ». Dossier documentaire préparé par le CIFDI-Talence : CIFDI/DGEF-EIB, Vol. 1, 1994. 232 p.

ACCT-CIFDI. - « Les autoroutes de l'information ». Dossier documentaire préparé par le CIFDI.-Talence : CIFDIDGEF-EIB, Vol.. 2, 1994. 353 p.

African Academy of Science / American Association for the Advancement of Science. - « Electronic Networking in Africa: Advancing science and technology for development ». Workshop in Science and technology communication Networks in Africa: August, 227-29, 1992, Nairobi Kenya: A Summary report. 8 p. + Ann.

AKAM, N. - « L'information pour le développement : les enjeux de la circulation de l'IST ». La lettre d'Alexandre, Magazine de l'Université Senghor n. 02, Janvier 1995.

American Association for the Advancement of Science. - « User's Guide to Networks in Africa », Washington AAAS, 1994. 48 p.

AUPELF-UREF. - « Le réseau électronique d'échanges francophones : le boulevard télématique en francophonie ». Paris : Génie documentaire, 1993. Pag. mult.

Les pays du Sud dans les nouveaux enjeux de l'information

BALLANTINE, P. - « Comment gérer le flux des informations scientifiques destinées à la recherche agronomique des petits pays ». Extrait du projet : La gestion de l'information scientifique dans les systèmes de recherche agronomique des petits pays, ISNAR/CTA, 1995. 12 p.

COWHEY, P.F.; MCKOWN, M.M. - « The promise of a new world information order ». Washington: USIA, 1995. 12 p.

DANDJINOU, P. - « Les nouvelles technologies de l'information dans les centres et systèmes de documentation en Afrique francophone : Evaluation et perspective ». Communication au XF congrès mondiale de l'IAALD, Melbourne, Australie, 23-26 Janvier 1995. 17 p.

« D'impact à Info 2001 : les enjeux du marché de l'information en Europe ». Entretien avec R.F. DE BRUINE, Directeur de la DG XIII-E. In : *Documentaliste Sciences de l'information*, vol. 32, n° 3, 1915. pp. 147-153

GILBERT, J.; NOSTBAKKEN, J.; AKHTAR, S. - « Does the Highway go South? In information technology in developing ». Newsletter of IFP Group 94 and Commonwealth Network for information technology. vol.. 5, n° 1, Janvier 1995. pp.7-9

IAALD. - «Transfert de l'information dans une économie mondiale ». Rapport de la table ronde des bibliothécaires et documentalistes d'Afrique francophone. Bordeaux : EIB, Janvier 1992. 43 p.

JENSEN, M. - « La télématique pour l'Afrique dans un contexte global ». Communication au Colloque régional africain sur la télématique au service du développement Addis-Abéba, 3-7 Avril 1995. 79 p.

« La création de la société de l'information, grande tâche à venir ». Texte des conclusions de la présidence de la réunion du G7 à Bruxelles, 25-26 Février 1995.

LEGOABE, N.; EVANS, Cd.; DAY Bob. - «The information Society and Development: closing the gaps using the information Economic role framework». A paper presented to the African Regional Symposium on telematics for development, Addis-Abeba, 3-7 April 1995. 18 p.

OSS/UNITAR. - « Guide de l'internet en Afrique ». Version préliminaire, Février 1995. 72 p.

D'OUTREMONT, P.; PETRILLA, R. de ; WOOT, P. de. - « La société de l'information au risque des Oligopole ». In : Le Monde, 25 Février 1995. 16 p.

PADIS. - « Report of training workshop for University Lecturers Teaching library and information science in African University and institutions of Higher Learning », 5-16 December, 1994 Gaborone, Botswana.-Addis-Abeba: PADIS 1994. 33 p.

Pôles régionaux francophones

de formation continue aux métiers et techniques de l'information et de la documentation

Les systèmes de communication scientifique du début du 21° siècle seront caractérisés par un très fort développement des ressources informatives supportées par la technologie de l'électronique, de l'informatique, par les réseaux locaux, nationaux et internationaux de télécommunications.

Dans ce contexte, les bibliothèques universitaires et plus généralement tous les services d'édition et de documentation scientifique et technique sont d'ores et déjà appelés à spécifier de nouveaux modes d'organisation, générer de nouveaux services, et pour ce faire, intégrer des agents hautement qualifiés au regard des technologies de l'information et de la communication.

Il convient dès lors de faire évoluer sans tarder les modalités et les programmes de formation initiale et de formation continue. L'enjeu est d'importance, professionnels et enseignants, nous devons y faire face.

Il suffit pour s'en persuader d'observer ne serait-ce que la mutation des pratiques informatives et de communication scientifique et technique au sein de la communauté universitaire. Nous assistons en effet avec l'Internet à une extension galopante de ce que l'on commence à appeler le campus virtuel, c'est-à-dire un environnement d'enseignement et de recherche au sein duquel les individus, les ressources informatives, documentaires... établissent des interconnexions multiples qui transgressent les limites et contraintes habituelles des modes de communication traditionnels. Tout se passe comme si la distance était gommée, comme si le local s'annexait de nouveaux territoires, des territoires au sein desquels chacun peut désormais naviguer à loisir.

Roland Ducasse

Ceux qui se penchent depuis longtemps sur les usages de communication scientifique et technique savent bien l'importance des technologies de l'informatique et des télécommunications. Plus intéressante est la sensibilisation récente, la prise de conscience et donc la responsabilisation des décideurs, des professionnels et des formateurs. Les enjeux associés à la communication de l'information scientifique et technique sont mieux perçus aujourd'hui, il faut en profiter notamment pour actualiser et développer les produits et les services.

Que l'on ne s'y trompe pas, il s'agit moins d'adapter que de reconcevoir, de procéder à une réingénierie des systèmes de communication de la communauté universitaire et scientifique, en particulier de nos modes d'édition, de bibliothéconomie ou de documentation, pour résolument prendre en compte la nouvelle donne que constituent les médias électroniques.

La première observation qui s'impose d'évidence est que nos organisations de communication scientifique, nos services... exigent désormais que les professionnels en charge, à des postes de responsabilité et *a fortiori* d'exécution, acquièrent non seulement la maîtrise des concepts mais les compétences basiques liées aux technologies de l'information et de la communication dans les disciplines clés : informatique, bureautique, télématique, édition électronique, infographie...

Il s'agit ni plus ni moins d'exiger d'eux une *Qualification professionnelle* qui certifie cette maîtrise des concepts et ces compétences basiques, une Qualification professionnelle dont nous souhaiterions qu'elle soit effective à l'issue d'un cycle de formation *ab initio*, maintenue – ou acquise – par la formation continue.

La question, ô combien d'actualité, et dont nous ne pouvons plus reporter la réponse, est celle de la définition précise des modalités et des programmes nécessaires à l'actualisation des connaissance et du savoir-faire des professionnels afin de contribuer au maintien de leur niveau de compétence et/ou à l'acquisition d'une qualification supérieure sans qu'ils cessent pour autant d'exercer leur activité.

Une réponse rapide et pertinente dans l'espace francophone pourrait être de fonctionner en mode coopératif en s'appuyant régionalement sur les ressources de l'ABCDEF, de l'AIESI, de l'IHEF (Institut des Hautes Études Francophones) et des centres SYFED.

La régionalisation, pour peu que chacun s'investisse, devrait permettre d'accélérer les transferts de connaissances entre membres d'une même communauté, de partager les savoir-faire, d'actualiser les qualifications. Échanger les expériences, c'est aussi rompre l'isolement local, communiquer, favoriser les projets communautaires. Il faut multiplier les sites-ressources pour la Formation continue.

Notre proposition consiste à créer un Cycle de Qualification professionnelle en Technologie de l'information – Documentation – Communication scientifique et technique. Un cycle qui serait fondé sur quelques programmes prioritaires, par exemple : l'Information documentaire, les Inforoutes, l'Information spécialisée – liste indicative, bien sûr...

Le programme Information documentaire mettrait l'accent sur les techniques et technologies de consultation, de production et de service des annuaires, catalogues, banques de données... de l'Édition électronique qu'il s'agisse des disques compacts – cdrom – ou des revues scientifiques, des pré-publications, des didacticiels, etc.

Le programme *Inforontes* traiterait des infrastructures d'accès aux réseaux, de l'instrumentation de l'usage, de l'univers des applications et des ressources disponibles, de l'installation, de la maintenance et du développement des serveurs.

Le programme *Information spécialisée* s'attacherait aux conditions de production, de service et d'usage de banques de données, d'hypertextes... dans différents domaines : information économique et financière, juridique, médicale, littéraire, politique, etc..

Dans l'espace francophone, nous pourrions rapidement installer des Pôles régionaux de Qualification à partir de ressources existantes que pourraient consolider divers moyens d'enseignement à distance comme UNISAT, ou les structures d'appui logistique mises en œuvre par l'AUPELF-UREF: centres SYFED/REFER, l'IHEF, etc.. Nombre de formateurs parmi les professionnels de l'ABCDEF, les enseignants de l'AIESI, les animateurs des centres SYFED seraient sans doute prêts à se mobiliser. On pourrait, si nécessaire, compléter par quelques experts francophones.

Concrètement, le Cycle de Qualification professionnelle distinguerait deux catégories de population : les enseignants universitaires, d'une part, les professionnels, cadres et techniciens de l'autre. Sans pour autant installer une cloison étanche entre les deux.

Pour les premiers, nous pensons qu'il serait opportun de programmer une École d'été des Sciences de l'Information d'une durée de trois semaines qui pourrait aisément trouver sa place à l'IHEF.

Pour les seconds, nous proposons une série de Séminaires de Qualification professionnelle qui se tiendraient dans les pôles régionaux au sein d'un centre SYFED ou à l'IHEF. D'une durée de trois semaines également.

L'objectif de l'École d'été des Sciences de l'Information serait principalement : l'actualisation des connaissances, et des pratiques informatives et pédagogiques. L'École d'été s'adresserait aux universitaires exerçant dans un établissement d'enseignement et de recherche membre de l'AIESI ou plus largement de l'AUPELF-UREF.

L'objectif d'un Séminaire de Qualification professionnelle serait de certifier une compétence technique. Le Séminaire s'adresserait en priorité aux professionnels, mais pourrait s'étendre selon les besoins locaux aux cadres d'entreprises ou d'organisations publiques, à certains universitaires. Il conviendrait d'y inviter plus particulièrement des individus ayant une réelle expérience professionnelle, porteurs d'un projet professionnel, titulaires d'un diplôme universitaire (Bac +3) et ayant une maîtrise suffisante de la langue française.

Pour en terminer avec ma proposition, dont la précision n'a d'autre objet que celui de solliciter le débat, je propose que les pôles régionaux soient établis sur des si-

Roland Ducasse

tes qui regroupent autant que possible un établissement spécialisé en Sciences de l'Information, une structure membre de l'ABCDEF, un centre SYFED. Ainsi disposerait-on des pôles suivants :

Amérique du Nord : MontréalEurope : Paris (Chamarande)

• Europe centrale et orientale : Bucarest

• Asie du sud-est : Hanoï

• Océan indien: Antananarivo

• Afrique : Cotonou, Dakar, Yaoundé

Maghreb: Rabat, Tunis
Proche-Orient: Beyrouth
Caraïbes: Fort de France

Il reste bien entendu à élaborer les programmes qui seraient agrées selon le cas par l'AIESI et/ou l'ABCDEF, à fixer un calendrier que nous soumettrions à l'AUPELF-UREF... dont j'ai bon espoir que la réponse soit à la hauteur de notre engagement.

Chers collègues, n'attendons plus !

Perspectives de la coopération francophone

entre bibliothèques et centres de documentation en matière de réseaux d'information

Résumé

Dans un premier temps, l'auteur tente de démontrer qu'il ne peut y avoir de réseaux sans coopération ou partage et une volonté réelle de mettre en commun les ressources. Les réseaux les plus dynamiques sont, ceux où les partenaires sont de tailles à peu près égales. Dans un deuxième temps, il traite de l'intérêt que les bibliothèques et centres de documentation francophones ont à coopérer à la mise sur pied de réseaux d'échanges et il suggère certaines pistes d'action à explorer.

Il étoffe son propos d'exemples de réseaux actuellement en opération et suggère la création de groupes de discussions sur les thèmes chers à l'association et à la communauté universitaire. Il exhorte ses collègues à jouer le rôle qui leur est reconnu pour l'information textuelle et traditionnelle, dans ce nouveau monde de l'information électronique, celui de l'organiser et de la traiter afin que dans le chaos actuel, les usagers puissent s'y retrouver.

Enfin, il suggère quelques actions ponctuelles, la création d'alliances nouvelles entre l'ABCDEF et l'AIESI, parrainées par l'AUPELF-UREF.

INTRODUCTION

S'il est un terme qui a perdu toute signification, parce que justement employé à toutes les sauces, c'est bien celui d'inforoute. Ce terme fait surgir, selon que l'on est chercheur, documentaliste ou directeur de bibliothèque, des réalités bien différentes.

Richard Greene

Et bien malin celui qui saurait donner corps à cette notion floue qui évoque pour certains l'analogie routière d'échangeurs à multiples niveaux, pour d'autres l'accès, j'allais dire, plus terre à terre, de la rue urbaine avec ses multiples embranchements, ou encore pour d'autres, un peu plus branchés, un fouillis indescriptible de fils multicolores jalonnés de lumières scintillantes qui semblent se déplacer d'un point à l'autre du globe, chacune contenant une parcelle d'information. Pour moi, je dois vous avouer bien candidement que ce terme évoque parfois le sentier tortueux de la montagne, plus difficile d'accès, mais combien plus riche et propice aux découvertes inattendues. Celui où tous les sens sont mis à contribution. En effet, qui dit inforoute dit multimédia. On aurait tort, selon moi, de limiter l'inforoute au seul réseau Internet. Nous y reviendrons.

Sur cette envolée lyrique, je dois vous avouer que lorsque j'ai débuté la rédaction de ce bref exposé, je me suis sérieusement demandé dans quelle galère je m'étais embarqué. En effet, traiter des perspectives de la coopération francophone, c'est-à-dire en présenter toutes les dimensions dans leurs contextes différents, relève de l'utopie. Pis encore, y ajouter la notion de bibliothèques et centres de documentation en matière de réseaux d'information soulève une dimension infinie. Tentons à tout le moins une esquisse de réflexion sur ce thème.

Il est impensable de traiter de réseaux d'information sans coopération. Ces deux notions s'interpénètrent tellement qu'elles finissent par être synonymes. Qui dit réseau, dit mise en commun, donc coopération, partage; qui dit information, dit partage de la connaissance, donc coopération, mais il n'y aura de coopération réelle que s'il y a un minimum de volonté de partage. Point n'est besoin donc de l'inforoute pour mettre en place cette coopération francophone entre les bibliothèques et les centres de documentation. Il est bon de rappeler que inforoute ne signifie pas et n'est pas synonyme d'Internet.

Ce dernier terme est largement lié à la communauté scientifique du moins à ses origines puisqu'il est lié à l'armée américaine, pas particulièrement portée vers le partage de l'information. L'inforoute fait appel à la notion de multimédia, où sont jumelées les notions de courrier électronique, la vidéo conférence, où son et image coexistent. On doit cependant reconnaître l'existence de cet outil qu'est l'Internet, et on serait bien mal venu de ne pas s'en servir, de ne pas exploiter les possibilités qui nous sont offertes. Encore faut-il un minimum de moyens techniques, un minimum de volonté de coopération, un minimum de biens à partager.

L'expérience nous montre que les meilleures ententes de partenariat résultent de plusieurs critères et plus on retrouve de ces critères réunis, plus les ententes sont durables. Ces critères sont les suivants : tout d'abord, lorsque les partenaires sont de taille à peu près égale, qu'ils y retrouvent chacun leur bénéfice, qu'ils ont des points en commun, et enfin, qu'ils répondent parfaitement aux demandes et attentes des par-

tenaires. Une des belles illustrations de cet énoncé est certes l'entente de partage qui lie les universités québécoises au sein du sous-comité de la Conférence des Recteurs et des Principaux du Québec. Depuis plus de 25 ans que de vrais mécanismes de partage et de coopération sont en place, les réalisations communes ne se comptent plus.

LES RÉSEAUX

Il n'est pas question pour moi de reprendre ce qui a été dit tout au long de cette journée. Cependant, je voudrais prendre quelques instants pour vous faire part de quelques exemples de coopération vécus par des bibliothécaires de chez nous et explorer avec vous les possibilités de mettre sur pied, avec peut-être le concours de l'AUPELF-UREF, un véritable noyau de coopération entre bibliothèques et centres de documentation universitaires francophones.

Or donc, un jour de l'été dernier, un professeur de philosophie se présente au comptoir de référence de la Bibliothèque Morisset de l'Université d'Ottawa et demande si nous pouvons l'aider à retrouver la trace d'un manuscrit du XVe siècle. Connaissant très bien son domaine, il nous affirme que le document n'existe pas au Canada, il pourrait, peut-être, se trouver aux États-Unis, mais plus sûrement en Europe. Sachant que les ressources françaises sont limitées sur l'Internet, notre bibliothécaire de référence fait un appel à tous en utilisant le courrier électronique, mais il fait également une recherche rapide sur l'Internet où on peut trouver une liste des ressources disponibles. A remarquer que cette source ne contient que des ressources de langue anglaise. Pour raccourcir l'histoire, disons que le document se trouve au British Museum et que le professeur en a obtenu une copie. Un bel exemple de coopération. Plusieurs collègues se sont relayés pour lui procurer les informations utiles. Un réseau informel, ad hoc, de spécialistes, non en contact virtuel, mais bien réel celui-là.

Cet exemple fort banal aurait connu le même dénouement dans n'importe laquelle de nos institutions. Mais mon propos ici est de réfléchir avec vous sur les conséquences de cet événement qui se répète à des milliers d'exemplaires quotidiennement. Celui des ressources disponibles en français sur l'Internet. Elles sont, je soupçonne, peu nombreuses en regard de ce qui est disponible en anglais. Il nous appartient cependant de remédier à cette situation.

En effet, 80% des données qui circulent sur l'Internet sont en anglais, reste un 20% pour les autres langues. Quelle est la part du français? Ceux qui utilisent le français représentent, en regard du poids relatif de la population dans le monde, environ 10%. Et encore, dans l'espace francophone, tous n'ont pas accès à l'Internet. Il n'en demeure pas moins que l'internationalisation de l'Internet conduit tout naturellement à la formation de noeuds d'échanges des communautés partageant le même espace linguistique.

Richard Greene

Il nous faut sérieusement réfléchir au phénomène de passage de l'édition imprimée à celui de l'édition électronique et aux conséquences sur le développement de nos collections. Surtout au besoin de développer des outils de recherche en français tout en ne négligeant pas la numérisation de documents en français. Un article récent, septembre dernier, paru dans *Feliciter* nous apprend qu'il y a actuellement en service 27 000 sites W3 et que ce nombre double tous les 53 jours.

Ce vaste réseau compte environ 5 millions de documents. Les réseaux W3 sont donc le canal qui donne accès à presque tout document. Il y a lieu de s'interroger. Combien de ces sites sont des sites francophones? Combien de ces 5 millions de documents sont en français? Et l'article de poursuivre en soulevant la question de la qualité et de l'accès gratuit à ces documents¹. Mais il y a quand même du travail qui se fait. Nous n'avons pas à réinventer la roue.

Il y a quelques mois, un communiqué de presse émanant du Ministère de l'Industrie de France nous annonçait la mise sur pied du projet AGADES (Accès Général à la Documentation Électronique Spécialisée). Ce projet, selon le communiqué : « correspond à la nécessité vitale d'adapter les infrastructures et les services de l'INIST à l'environnement technologique actuel pour répondre à une demande potentielle très forte de la part des entreprises et du monde de la recherche. AGADES est un système d'accès direct et immédiat à un énorme réservoir d'information et de documents scientifiques et techniques. » ²

L'intérêt que nous avons à développer des réseaux d'information tient d'abord à ce que nos usagers sont des utilisateurs plus ou moins avertis dont les besoins sont insatiables, quoique bien connus; mais consolons-nous, nous pouvons, en règle générale, les satisfaire assez facilement. Si notre propos se limite aux réseaux d'information liés à l'enseignement supérieur, il ne faut pas perdre de vue que tout autour de nous se développent des réseaux dont la mission est plus globale. Que l'on songe un instant à la télévision interactive qui existe déjà, aux télé-achats, aux contenus sur demande, etc., réseaux destinés avant tout au grand public. Concentrons-nous sur l'amélioration de la fourniture électronique de documents de recherche dans nos bibliothèques et nous aurons fait un grand pas dans le partage des ressources.

Comme préalable à cette grande vision, certaines étapes, selon nous, doivent être franchies. Il serait peut-être intéressant de rassembler des informations sur ce que nous appelons ici les centres d'excellence, les ressources spécialisées en langue française disponibles dans nos institutions. On pourrait facilement concevoir que la bibliothèque, ou le centre, qui possède des ressources uniques en maintienne une liste. On pourrait tout aussi facilement imaginer qu'une bibliothèque assume la responsabilité de maintenir cette liste sur son Gopher aujourd'hui, demain sur le WEB. On pourrait tout aussi facilement imaginer divers groupes de discussions (tels Biblio-fr).

Mais voilà, on soulève ainsi une question connexe qui en fera frémir plusieurs, celle des contrôles. Ils sont, n'en doutons pas un seul instant, nécessaires.

On pourrait tout aussi facilement échanger nos politiques d'acquisition, de prêt, de service de référence à la communauté extérieure, nos statistiques, les documents, préparés par chacune de nos bibliothèques, décrivant nos services et mis à la disposition des utilisateurs. On pourrait facilement imaginer une bibliothèque devenant site Web et acceptant la responsabilité d'agir comme point de chute de ces informations. Afin de faciliter la cueillette et ne pas imposer un fardeau trop lourd à une seule institution, on pourrait créer plusieurs modules, soit par région, par pays, etc. Le résultat final serait un réseau de bonnes sources d'information sur nos collections, l'accès et les conditions qui en régissent l'utilisation. A ce sujet, la CREPUQ possède son groupe de discussion, il en existe un également à l'U.L.B.

Autre piste à explorer, celle des acquisitions. On peut imaginer une bibliothèque dans une région agissant comme agent de liaison, ou intermédiaire, pour l'acquisition de divers types de documents sous des supports divers. Préalable à l'acquisition de documents, on pourrait songer à la mise sur pied de réseau d'informations bibliographiques sur demande. De là découle un réseau de Prêt inter bibliothèques pour les photocopies d'articles. Les possibilités on le voit sont infinies. L'IFLA a d'ailleurs un comité déjà à l'oeuvre en train de préparer un bordereau de transmission électronique des demandes de PEB. On s'attaque maintenant sérieusement à la question de facturation électronique.

Si l'on se fie sur la façon dont les scientifiques et les chercheurs utilisent l'information et les publications existantes dans le cadre de leur recherche, nos bibliothèques n'ont encore rien perdu comme foyer d'information. Pourtant l'on pourrait croire que la fourniture de documents électroniques, l'accès en direct à nos catalogues, les bases de données en réseau, le plein-texte électronique, militent en faveur de la disparition de ce que d'aucuns considèrent comme un dinosaure, la bibliothèque traditionnelle. Il y a peut-être lieu de paraphraser Mark Twain qui disait que les nouvelles de sa mort étaient grandement exagérées! A mon avis, ces accès nouveau genre ne sont qu'une extension d'une seule et même réalité, la livraison de l'information, sous quelque forme que ce soit, à l'utilisateur de nos bibliothèques ou centres de documentation. Au contraire, ces accès nouveau genre facilitent notre tâche en ce qu'ils nous permettent de mieux satisfaire les attentes et les besoins de nos usagers en utilisant facilement et rapidement les ressources souvent très éloignées et pourtant « virtuellement » présentes dans nos institutions. On assiste à la naissance de ce type de réseaux partout dans le monde. Ce qui va changer par contre, nul n'en doute maintenant, ce sont les modes de diffusion du savoir, les nouvelles technologies auront, selon certains, une influence aussi grande, sinon plus grande, que l'invention de l'imprimerie.

Richard Greene

Ainsi un réseau relie actuellement entre elles des bibliothèques des Pays-Bas à OCLC, à la British Library, au réseau britannique LASER et au réseau français SUNIST, leur donnant accès à des dossiers du Research Library Group aux États-Unis. L'existence de tels réseaux ouvre des perspectives très intéressantes. Ces réseaux s'intéressent surtout au prêt inter bibliothèques, mais il est facile de prévoir un accès à des documents numérisés stockés dans chacun de ces noeuds et accessibles à tous. La venue pour l'automne de la version 3 du protocole d'interface Z39.50 qui ne donnera plus zéro comme valeur de recherche lorsqu'il y a de toute évidence des informations existantes. Cette nouvelle version permettra à l'ordinateur local, celui de l'utilisateur, un plus grand contrôle sur la façon dont il interroge et interprète les demandes et sur la façon dont il exploite les résultats. Elle augmentera encore la transparence et l'uniformité des recherches dans ces réseaux tant pour l'accès aux bases de données bibliographiques, l'accès aux catalogues de bibliothèques, que l'accès au plein-texte des périodiques. Il est plus que temps que la francophonie prenne sa place au sein de ce bouillonnement d'activités.

Dans un cadre plus large, nous pourrions former divers groupes de discussions réservés à des interlocuteurs spécialisés. Je songe ici à des groupes spécifiques, celui des conservateurs ou directeurs des bibliothèques ou centres de documentation qui pourraient être mis sur pied. Un forum sur la gestion, sur l'administration de nos unités respectives, mais pouvant couvrir des échanges aussi vastes que le développement des moyens informatiques, le développement et la formation du personnel. Sachant que ces groupes de discussions ne sont accessibles que par les membres agréés d'un même consortium, les échanges en seraient plus directs, plus francs et plus pertinents. Les réseaux modernes sont basés sur des relations horizontales entre les individus ou les secteurs qui organisent l'échange de compétences sur une base égalitaire, non hiérarchique. La notion d'intérêts réciproques est désormais au centre des nouvelles relations qui s'établissent entre institutions

Enfin, dans le réseau idéal, pourquoi ne pas songer à l'organisation de stages de perfectionnement, de dons de collections suites à nos élagages annuels, et même pourquoi pas, d'appui technique. Mais la facilité de créer de nouveaux réseaux, je songe plus particulièrement aux réseaux informatiques, ne nous permet-elle pas d'aborder différemment notre profession de bibliothécaire? N'est-il pas de notre ressort d'assurer une permanence aux documents par nature volatiles, de nous assurer que l'accès sera toujours possible aux documents qui ne seront pas numérisés? Ne nous illusionnons pas trop, tout ne sera pas numérisé.

Il est à noter que ces exemples nécessitent une infrastructure commune, ce qui n'est pas toujours le cas entre les membres de nos associations. Par souci d'équité, il importe que chacun participe dans la mesure de ses moyens et j'entends déjà les commentaires sur l'impossibilité de joindre ces réseaux informatiques de nos collègues du

Sud. Comme me le faisait remarquer un de mes collègues du Sud : « Minute papillon, vous êtes sur l'autoroute, nous sommes encore sur une voie à double sens! » Néanmoins, l'implantation se fait lentement. Il est un domaine où nos collègues peuvent nous venir en aide, c'est celui de l'acquisition de la littérature nationale par exemple. Le colloque que nous avions organisé à Dakar il y a quelques années nous a démontré la vitalité des maisons d'éditions africaines.

PISTES D'ACTION

Nul doute que les forces vives du développement technologique en informatique documentaire nous amènent à revoir complètement le fonctionnement de nos bibliothèques, à revoir de fond en comble notre façon d'atteindre l'un de nos tout premiers objectifs : assurer la diffusion de l'information scientifique et technique auprès de nos chercheurs, professeurs et étudiants.

Les réseaux, nous l'avons vu, se multiplient à un rythme effréné, a tel point que la francophonie risque d'être laissée pour compte. N'y aurait-il pas lieu que l'AUPELF-UREF, lors du Sommet de Cotonou de décembre prochain, considérant la commande du G7 sur l'autoroute électronique, en fasse un enjeu de taille pour la francophonie? L'infrastructure est déjà en place, les bibliothèques universitaires sont certes en mesure d'apporter une aide précieuse. Je m'avance peut-être un peu trop en disant que les bibliothèques universitaires, membres de l'ABCDEF, veulent apporter leur concours à cette réalisation. Encore faut-il qu'elles en aient les moyens et qu'on leur laisse les coudées franches. Elles jouissent d'un atout majeur, elles ont, règle générale, un personnel compétent et bien formé, mais surtout, elles possèdent l'information et la documentation.

Notre propre association pourrait devenir un partenaire de premier choix. L'ABCDEF a démontré qu'elle peut participer positivement à l'élaboration de réseaux d'échange d'information, et de documents. Dans nos murs se trouvent non seulement l'expertise, mais la volonté de nous joindre à ce grand courant de partage. Le jumelage de notre rôle de conservateur et de diffuseur de l'information avec celui de formateur de nos collègues de l'AIESI porte en lui même le germe de grandes réalisations.

CONCLUSION

Les bibliothécaires ont une riche tradition de coopération, de partage et de service. Les nouvelles technologies peuvent théoriquement « démocratiser » le monde de l'information en rendant cette dernière universellement accessible. Nous avons donc, comme diffuseurs d'information un rôle essentiel à jouer en ce domaine. Nous devons d'abord, en tant que spécialistes de l'information, tenter de mettre un peu d'or-

Richard Greene

dre dans le chaos des informations qui circulent sur les réseaux informatisés, tenter d'appliquer les principes qui nous ont permis de mettre un peu d'ordre dans le chaos de l'imprimé et d'organiser les milliers de sources d'information disponibles. Nous devons entreprendre cette tâche si nous voulons que les chercheurs utilisent à bon escient la richesse de ces sources d'information. Mais il importe que nous puissions le faire en français.

La tendance, en traitant de l'inforoute, serait de forger de nouvelles alliances basées sur les nouvelles technologies; sans en négliger l'importance, il y a lieu de forger des alliances de personnes et de mettre en commun nos connaissances en s'entraidant et en se servant de l'inforoute pour parfaire nos échanges. Mais attention, avec tout le battage publicitaire autour de l'inforoute, on risque d'y rencontrer tellement de monde, que la circulation sera complètement bloquée! En fait, comme le disait si bien Clifford Lynch, le Directeur de l'automatisation des bibliothèques à l'Université de la Californie : le papier demeure encore un excellent interface pour les utilisateurs des réseaux.

NOTES

¹ MORTON, Elizabeth. - « The Three Wise Men of Virtual Library Technology ». Felicater 41 (9), p. 34.

² LUPOVICI, Christian. - « France, Ministère de l'Industrie sur les autoroutes de l'information », INIST. *AGADES*, Mars, 18, 1995.

Synthèse et recommandations

de la Session d'étude sur les inforoutes francophones

Je vais commencer en évoquant le vertige qui saisit la plupart d'entre nous devant les enjeux des info-routes. La mobilisation et parfois la passion qui se sont exprimées sont bien à la hauteur de ces enjeux. Je permets de rappeler une anecdote : la semaine dernière à Toulouse, nous avons eu une réunion de bibliothécaires des trois régions du sud de la France, sur Internet et les Bibliothèques Publiques. Il y avait à peu près 200 personnes, et nous en avons rencontré aujourd'hui, qui ont exprimé à peu près autant d'inquiétudes, de frustrations que d'espoir, et aussi de polémique entre les intervenants dont l'un d'eux, je me souviens, a qualifié les autoroutes de l'information de fantasme.

Je préfère une expression que j'ai lue récemment qui qualifiait les autoroutes de l'information de mythe structurant. Et je crois que nous avons bien tous le sentiment, ce soir, que c'est la structuration de la francophonie qui est en jeu. On sait qu'il existe en gros deux approches des autoroutes de l'information, l'une qui est libérale, décentralisée, qui est incarnée surtout dans l'espace anglophone qui a souvent la faveur de la partie la plus avancée des utilisateurs universitaires. C'est un comportement qui a été décrit cet après-midi. Les chercheurs sont des personnalités individualistes, et ceux qui sont à l'aise, se sentent très à l'aise dans le désordre d'Internet.

Roland Ducasse l'a évoqué, et pour nous cela renvoie à une question existentielle. Quel est le rôle, que va devenir le rôle de la bibliothèque universitaire dans ce qu'il a appelé la réingénierie?

Il y a d'un autre côté ceux qui souhaitent une régulation par des politiques nationales une forme de contrôle, de ce développement et de l'utilisation qui en est faite. Cependant, nous l'avons entendu dans l'intervention de M. Dandjinou, le foisonnement des initiatives dont on doit bien dire qu'elles sont en concurrence, ainsi que les remarques sur les difficultés d'articulation entre ces initiatives et les réalités locales, souvent font craindre que les autoroutes de l'information ne soient une occasion de plus d'émergence d'enjeux de pouvoir et de logique de territoire.

Les bibliothécaires sont justement des gens qui ont l'habitude de travailler dans le transversal, dans des universités qui sont parfois une juxtaposition de territoires. Ce sont aussi des gens dont le métier est de mettre de l'ordre dans le désordre, pour répondre à Richard Greene ou peut-être de manière moins brutale de maîtriser le foisonnement et la profusion.

C'est dire qu'ils se sentent non seulement très concernés par l'enjeu des autoroutes de l'information, mais qu'ils sont prêts à jouer leur rôle, j'allais dire leur partition pour que le concert de l'information soit le plus harmonieux possible.

Les présentations qui ont été faites, je ne pense pas utile d'y revenir, ont pointés les enjeux et les axes principaux de notre rôle possible.

On m'a demandé de dégager les pistes d'action, je crois qu'elles ont été très nettement dessinées par les quatre intervenants et je ne vais pas les paraphraser.

Je pourrais peut-être les catégoriser: M. Coulon nous a dit ce matin que c'était une opération de travail intellectuel et c'est vrai que l'on peut regrouper les différentes pistes d'action, les propositions d'action qui ont été faites en quatre grandes catégories, en quatre grands plans :

- le plan technique;
- le plan linguistique;
- le plan des contenus ;
- le plan des médiations.

Sur le plan technique, l'évidence nous a été rappelée par les deux premières interventions, il s'agit du sous-équipement des pays du sud et je crois qu'il s'agit là d'une exigence de base. On ne peut parvenir à un niveau d'exercice et même à un niveau de réflexion sur le rôle et l'utilisation des autoroutes de l'information, tant que nous n'avons pas cet équipement de base.

Donc l'implantation des câblages, des interconnexions, le transport de l'information à travers tout ces pays LES INFO-PORTES. La situation de marginalisation de ces pays doit évidemment cesser et pour cela nous avons besoin de moyens et peutêtre surtout d'une coopération et d'une concertation des initiatives.

Cela a été une de mes découvertes devant la présentation de M. Dandjinou. C'est que les initiatives sont très nombreuses, il semble qu'il y ait des sources de financement multiples et que c'est surtout d'une concertation de ces actions dont il avait besoin.

Sur le plan linguistique, on a bien sûr dénoncé les dangers de la prédominance de l'anglais et M. Denis a évoqué le besoin d'une stratégie forte et cohérente de la fran-

cophonie avec un travail sur les interfaces, sur les logiciels français. Je dois dire de manière très personnelle, que je suis un peu restée sur ma faim ayant le sentiment qu'il s'agissait d'intention plutôt que de réalisation ou de projets concrets mais peutêtre est-ce en raison de la formulation rapide de l'exposé.

Sur le plan des contenus d'informations, là à l'évidence, les intérêts et même les passions se sont déchaînés en pointant très fortement le rôle des bibliothèques universitaires dans cette question des contenus.

Elles sont des réservoirs d'informations, elles deviennent des fournisseurs d'informations dans le signalement bibliographique, les catalogues, les bases de données en ligne sur CD-ROM, elles ont avec Internet un rôle de passeur d'informations qu'elles jouent pour leurs lecteurs.

Il est évidemment possible et il est nécessaire de mettre cette compétence de nos qualités professionnelles dans le traitement de l'information au service de l'université et des éditeurs électroniques en général.

Il est évident que le rôle des bibliothèques dans ce domaine est tout à fait majeur. On a rappelé aussi le rôle d'éditeur de l'AUPELF-UREF et nous nous sommes réjouis d'apprendre que les publications et notamment les revues allaient être bientôt accessibles sur Internet.

Sur le plan des médiations enfin, il s'agit là de la formation des personnels du service de documentation, de la formation des usagers et lié à celles-ci la question des supports pédagogiques.

Pour la formation des personnels, les enjeux ont été analysés avec beaucoup de pertinence par Roland Ducasse, même si ces propositions ont soulevés quelques discussions, et après tout c'est pour cela qu'elles étaient faites. En particulier la question de la certification n'est pas une question simple, dans la mesure où elle pose le problème de la qualification déclarée du personnel, et a forcément des conséquences sur la question des statuts.

Sur la formation des usagers, les remarques qui ont été faites rejoignent, et c'est la raison de mon hésitation, les deux journées ou la journée et demie extrêmement riche que nous avons eue à l'ABCDEF sur la formation documentaire, et prolonge un certain nombre de propositions qui ont été faites au cours de ce colloque particulier de l'ABCDEF, sur le contenu des formations, sur les modalités de la formation, sur la nécessité de mettre en commun les supports pédagogiques, sur l'utilité des listes de discussion et des forums électroniques pour favoriser la concertation, la coopération entre les acteurs de cette formation.

Richard Greene a parfaitement évoqué la nécessité de mettre en place ces outils. Tout ceci paraît urgent, toutes ces pistes d'actions correspondent à des besoins absolument nécessaires et pourtant nous le savons, les moyens sont limités et il va donc falloir que nous définissions des priorités réalistes. Il m'a semblé en écoutant les dif-

Marie-Dominique Heusse

férentes communications, qu'il était nécessaire de nous centrer sur ce qui relève de notre responsabilité et de nos compétences propres, peut être même des compétences uniques, c'est-à-dire les contenus et la médiation. Il me semble, je m'avance et je m'expose, que sur les deux premiers aspects, le plan technique et le plan linguistique échappent largement à notre champ d'intervention et de toute façon mettent en jeu des moyens beaucoup plus considérables. Nous ne pouvons avoir sur ces aspects qui sont tout à fait fondamentaux, qu'un rôle d'influence, une action indirecte, mais ce rôle d'information sera tout de même fonction de ce qui relève de notre responsabilité directe.

Il importe, me semble-t-il, que les bibliothèques des universités proposent sur les autoroutes de l'information, des contenus de qualité, des services d'accès à l'information qui soient de qualité, des personnels bien formés, des programmes de formation des usagers adaptés. Le rôle de l'ABCDEF et de l'AIESI est précisément ici, et il doit se traduire en action concrète; je précise, un véritable catalogue de réalisations, et faisons le pari, parce que nous sommes des gens positifs, que la qualité du positionnement des bibliothèques et des professionnels de l'information sur les autoroutes de l'information aura un impact sur la demande des pratiques des usagers et donc sur le développement des autoroutes francophones.

Allocution

prononcée lors du Banquet offert au Pavillon François-Ranvoyzé, Musée de l'Amérique française

Bibliothèque, société, communication

Chers amis,

D'entrée de jeu, je le confesse: vous faites partie de ces rares groupes humains que j'envie. Je m'empresse de préciser, cependant, que cette envie que j'éprouve à votre endroit découle en fait non pas d'une observation minutieuse de vos activités modernes, mais de l'image embellie, simpliste, presque bucolique que je me donne de votre profession. Vivre entouré de livres et de documents de toutes natures, savoir ce qui se publie partout dans le monde, suivre dans le temps et dans l'espace les trajectoires des auteurs romanesques ou scientifiques, toucher du doigt les constants embellissements de l'édition, guider les jeunes et le grand public aussi bien que les chercheurs dans le labyrinthe du savoir, tout cela fait de votre métier non seulement l'un des plus féconds, mais aussi l'un de ceux qui laissent le plus de jeu à l'intelligence et à la culture. Donc l'un des plus enviables.

J'ignore délibérément ce soir les légers inconvénients (!) que peuvent constituer des normes de plus en plus restrictives, l'aplatissement des budgets, l'impossibilité où vous êtes de ne pas pouvoir suivre autant que vous le voudriez les progrès de la technologie moderne, la difficulté de justifier le long terme ou la culture aux yeux de gestionnaires pressés ou incultes (ou à la fois pressés et incultes, car ce n'est pas incompatible)... Cela, en effet, est négligeable, n'est-ce pas? tant est grand le plaisir de s'adonner à plein temps à une très gratifiante activité humaine...

Sans doute ma perception de votre travail vous paraît-elle cruellement idyllique. Je le sais et je ne vous la livre, bien sûr, que sur le ton de la taquinerie. Je voudrais, quand même, plus sérieusement, oublier avec vous ce soir les aspérités du chemin quotidien pour insister sur ce qui fait de la bibliothèque, époque après époque, un rouage essentiel de la vie en démocratie. Loin de moi, par conséquent, même si je n'en parlerai guère, l'intention de minimiser les difficultés que vous fait vivre la raréfaction des ressources mises à votre disposition, raréfaction qui ne tient évidemment pas compte de la croissance des besoins et de la demande.

Dans ce choix de perspective et dans cette relative jalousie, il y a, je l'avoue, la frustration du journaliste qui a vécu littéralement mangé par l'immédiat et le superficiel. Je vous cite à cet égard un mot de remerciements que beaucoup de journalistes, d'auteurs et de chroniqueurs pourraient et devraient contresigner. Je le puise dans ce superbe et étonnant roman policier de Larry Beinhart, Reality Show. Ce mot se situe au tout début du livre (p. 10). Quand vous aurez lu ce bouquin, faites-moi savoir d'urgence si vous le rangez dans la section «polars» ou dans la section «science politique». Le doute est permis!

REMERCIEMENTS

Merci à la bibliothèque de Woodstock et à ses bibliothécaires – surtout Judy Fischetti – qui m'ont procuré la plupart des ouvrages, films et bandes vidéo dont je me suis servi pour écrire ce livre.

La majorité de nos informations proviennent de bribes sonores prédigérées ou d'articles superficiels. Lorsque nous avons besoin d'approfondir un sujet et d'y réfléchir un peu sérieusement, les bibliothécaires sont notre meilleur recours. Souvent même notre seul recours, en tout cas le seul qui soit à la disposition de l'Américain moyen. Ils méritent notre soutien.

Cette courte citation vous donne le plan de ma propre réflexion. Elle aura, conformément à ce que nous enseignaient nos professeurs jésuites, trois points qui rejoignent souvent les perspectives de Beinhart. D'abord, bibliothèque et démocratie. Ensuite, bibliothèque et mémoire. Enfin, bibliothèque et orientation technologique. Vous vous en apercevrez, faute de toujours bien connaître les particularités de vos bibliothèques respectives, je parlerai le plus souvent de la bibliothèque en termes généraux. Je vous sais capables d'ajouter les nuances.

1. Bibliothèque et démocratie

Je ne vous ferai pas l'injure d'insister lourdement sur l'importance de la bibliothèque dans le cheminement historique de la démocratie. Vous connaissez mieux que moi l'influence qu'a eue sur l'humanité la diffusion croissante de l'imprimé. J'insisterai plutôt sur d'autres facettes de la démocratie et sur d'autres liens entre la démocratie et la bibliothèque.

Premier élément: la bibliothèque, particulièrement dans une société comme la nôtre, qui a toujours trop peu valorisé l'instruction et la culture et qui méprise encore copieusement ceux qu'elle appelle les «intellos», a contribué et contribue encore à réduire les disparités entre les classes sociales. Tous et toutes n'ont pas, dès l'entrée dans l'existence, le soutien d'une bibliothèque familiale. Tous et toutes ne proviennent pas de milieux ouverts à l'approfondissement scientifique ou au perfectionnement culturel. Beaucoup, au contraire, naissent et grandissent avec un «désintéressement culturel» que j'oserai presque qualifier de «maladie familialement transmissible». La bibliothèque publique intervient pour permettre un certain rattrapage. Combien d'entre nous ont pu, grâce à la bibliothèque, compléter leur formation, s'ouvrir sur le monde, lire différents journaux?

Cela, qui vaut surtout peut-être pour les bibliothèques publiques, se vérifie également dans le cas des bibliothèques scientifiques. On m'a parlé, par exemple, de Marcel Faribault, professeur, homme d'affaires et politique, qui possédait la bibliothèque de droit accumulée par sept générations de notaires. Vos bibliothèques compensent.

Deuxième élément: la bibliothèque, contrairement au système scolaire, attend avec une patience infinie le moment où l'individu, après le décrochage et les flottements, sera enfin prêt à réfléchir, à s'instruire. La bibliothèque donne à la personne que la vie a mal traitée ou qui s'est elle-même fourvoyée dans des voies sans issue une deuxième, une troisième, une dixième chance. On entre plus aisément dans une bibliothèque qu'on change de voie académique. Cela fait partie de la démocratie. La bibliothèque scientifique, elle aussi, laisse l'initiative et le dynamisme personnels aller au bout de leur souffle. Chacun, en effet, y progresse selon son énergie et son talent, non selon les ressources de sa tribu.

Troisième élément: la bibliothèque, de par son aptitude à survoler les modes et à ignorer les intolérances, a beaucoup fait pour que les tendances marginales conservent un espace au moins marginal. Quand une époque pratique l'autodafé, quand sévit la censure, la bibliothèque réussit presque toujours, discrètement, mais lucidement, à préserver ce que le pouvoir ou la mode du jour s'efforce de faire disparaître. La démocratie, c'est aussi cette aptitude à coexister dans le pluralisme. Si, en effet, beaucoup pensent que la démocratie se réduit au gouvernement selon les voeux d'une majorité, je crois pour ma part qu'elle doit être davantage encore l'organisation sociale qui laisse de l'espace aux vues minoritaires. La bibliothèque a généralement le regard assez pluraliste pour accueillir diverses perspectives. À cet égard, la bibliothèque scientifique ressemble aux autres.

Je ne vous apprends rien; cela devait quand même être rappelé.

2. Bibliothèque et mémoire

Commençons par des exemples. Dans un récent colloque, un jeune participant me demande ce que je pense de la « nouvelle tendance gouvernementale à la décentralisation ». Incapable comme je le suis de répondre brièvement à une question courte, je lui réponds à peu près ceci. Au début du règne de Daniel Johnson père comme premier ministre du Québec, ce qui nous ramène à 1966, certains grands «commis de l'État», comme on les dénommait, consacrèrent des heures à lui expliquer la différence entre la décentralisation, la déconcentration, la régionalisation. Ce n'est pas d'aujourd'hui, vous le constatez, que la haute fonction publique se donne mandat de terminer l'éducation des élus... Au bout du processus, Daniel Johnson s'adresse ironiquement au porte-parole de cette belle phalange technocratique. «Si je comprends bien, la décentralisation que vous voulez, c'est la décentralisation des haut-parleurs, pas celle des micros...» Il avait compris qu'un monde sépare la théorie de la pratique et que bien des apôtres de la décentralisation se réservent le dernier mot.

Mon interlocuteur ne voyant manifestement pas la pertinence de cette parabole du haut-parleur et du micro, je lui ai offert la citation classique: «Quand on ne connaît pas l'histoire, on s'expose à la répéter». Je n'ai pas eu beaucoup plus de succès. Selon lui, visiblement, le Québec avait attendu impatiemment la fin de ses études de science politique pour envisager la décentralisation...

Deuxième anecdote dans la même veine. Dans le cadre d'une réflexion amorcée par un important institut de recherche, on me laisse entendre, comme s'il s'agissait d'une intuition hyper-moderne, qu'il n'est peut-être pas heureux que deux paliers de gouvernement se partagent la responsabilité de l'univers carcéral canadien. Au Canada, on le sait, les prisons provinciales accueillent les personnes condamnées à moins de deux ans de détention, tandis que les pénitenciers fédéraux se chargent de ceux et celles dont la sentence dépasse ce seuil de deux ans. À celui qui me demandait s'il ne fallait pas réfléchir enfin aux avantages d'un regroupement, j'ai rappelé la réaction plutôt cynique qu'avait exprimée il y a cinquante ans le premier ministre québécois Maurice Duplessis lorsque le rapport Archambault avait suggéré de confier tous les établissements de détention au même palier de gouvernement. Duplessis, le grand défenseur de l'autonomie provinciale, avait dit: « Si le gouvernement fédéral veut se charger de tous les détenus, qu'il les prenne. Ce ne sont pas des richesses naturelles! » Encore là, il n'est pas sans intérêt de savoir que la roue a déjà été inventée. Sans doute est-il utile d'inventer des améliorations, mais à condition de savoir, grâce à la mémoire, que certaines questions font presque partie du patrimoine.

Permettez-moi de citer, comme troisième illustration, une analyse politique portant sur les dommages causés par l'écrasante discipline de parti. Voici comment s'exprime mon auteur, après avoir éliminé certaines hypothèses de réforme:

Sur un terrain plus solide se trouvent ceux qui espèrent que l'aveugle discipline de parti sera brisée par de grandes réformes politiques telles que la représentation proportionnelle et le référendum...

Il ajoute à propos du référendum:

Le référendum, devenu tout d'un coup récemment une question d'actualité brûlante, soutenu à la fois par des conservateurs et des hommes très avancés en politique, aurait à son tour, aux yeux de plusieurs de ses partisans, le mérite de servir de remède contre la tyrannie de parti: une fois que le vote populaire pourrait mettre à néant les décisions du Parlement, la servilité des députés à l'égard des partis et de leurs leaders et le *log rolling* des groupes qui apportent leurs voix au syndicat du parti n'auraient plus de valeur marchande, les partis perdraient leur prise sur les membres individuels aussi bien que sur les groupes. Sur cette question encore, qui relève du problème général de la démocratie, j'aurai l'occasion de revenir.

Ce n'est pas vrai: mon auteur ne reviendra pas sur ces questions d'une brûlante actualité... pour la bonne raison qu'il est mort en 1919. Ces propos, que l'on aurait pu lire dans Le Devoir d'hier, Moisei Ostrogorski les avait tenus, en effet, en 1902 dans un livre intitulé La démocratie et les partis politiques réédité au Seuil en 1979... Dois-je insister davantage sur le rôle irremplaçable de la mémoire dans le cheminement de l'humanité et, plus spécifiquement, dans celui de la démocratie?

La bibliothèque, parce qu'elle sait ce qui a eu lieu, parce qu'elle peut éliminer les répétitions stériles et coûteuses, parce qu'elle peut amener la recherche à s'occuper de ce qui a vraiment échappé jusqu'à maintenant à l'exploration, parce qu'elle sait que «vivre, c'est continuer», selon le beau mot de Laënnec, pour toutes ces raisons, la bibliothèque peut beaucoup pour revaloriser non pas le passé dans son statisme, mais la très utile mémoire des choses.

Encore là, mes années de journaliste pèsent de tout leur poids. Elles me rendent sensible à la fugacité de la nouvelle. Elles me font voir que les gens se satisfont de l'impression, de l'image superficielle, de l'immédiat, de l'événement vidé de sa genèse et de ses corollaires. Ma pratique du journalisme me fait redouter que, sans mémoire, la société, comme le prédisait Orwell, soit à la merci de tous les démagogues, de tous les gourous, de tous les ésotérismes. Encore là, la bibliothèque joue un rôle irremplaçable, car elle fournit des points de comparaison, elle permet le recul – le «zoom-out» – et le décodage, elle permet aux scientifiques et aux littéraires de se côtoyer et de se mieux comprendre, elle empêche le lessivage des cerveaux et dispense des actes de foi. (Peut-être n'est-il pas sans intérêt de rappeler que les récentes tragédies survenues dans le secteur de l'ésotérisme, et je pense particulièrement à l'Ordre du Temple solaire, impliquaient de toute évidence des personnes remarquablement instruites, mais tout aussi remarquablement incapables de mémoire et de sens démocratique.)

3. Bibliothèque et audace technologique

J'éprouve le besoin de vous rassurer: je ne suis pas en train de plaider en faveur d'un retour à la cabane en bois rond. Si je tiens tant à ce que la mémoire garde le passé devant nos yeux, c'est, au contraire, pour que l'avenir en soit éclairé. Dans le cas de la bibliothèque, ce lien entre hier et demain est particulièrement névralgique. Ou bien, en effet, la maîtrise du passé aidera à orienter et à gérer correctement l'avenir, ou bien les pressions économiques imposeront à la société un avenir d'où la démocratie aura été évacuée. Tel est, sans dramatisation indue, l'enjeu. S'il est urgent d'apprivoiser et d'utiliser la gamme des nouvelles technologies, il est plus urgent encore, me semble-t-il, de les bien choisir, de les intégrer, de les mettre au service d'un projet de société. Il est urgent d'y recourir, plus urgent encore de ne pas se tromper en les choisissant.

J'ouvre et je referme rapidement une parenthèse. Certains s'étonneront de ce que j'évoque les pressions économiques plutôt que celles qu'on impute traditionnellement à l'État. Je le fais délibérément. Il saute aux yeux, en effet, que les pouvoirs publics, à partir de l'État-nation, ont tant perdu de prestige et d'autorité qu'ils sont aujourd'hui à la remorque de la grande entreprise transnationale. Si l'État ne franchit pas avec succès l'examen imposé par Standard & Poor ou par Moody's, il tombe sous la lourde tutelle du FMI. Et si l'État de taille moyenne ne trouve plus les ressources pour maintenir l'ensemble de ses services, l'entreprise privée, elle, trouve 100 millions de dollars pour lancer en grande pompe Windows 95. J'en déduis que l'entreprise privée va peser d'un poids particulier sur les décisions que vous aurez à prendre quant aux acquisitions technologiques.

Première précaution au moment de choisir, ne pas faire inutilement les frais de l'expérimentation et du rodage. Souvenez-vous de la «révolution de l'audio-visuel» survenue il y a trente ans et demandez-vous quel pourcentage des dépenses publiques a été fécond. Bien sûr, les choses évoluent à un rythme d'enfer et il est presque inévitable que la technologie choisie ce matin soit obsolète demain. Les bibliothèques, surtout quand elles coordonnent leurs évaluations, sont quand même équipées pour «procéder vite à des choix prudents» et pour minimiser les risques de vieillissement prématuré. Cela est d'ailleurs d'autant plus important que beaucoup de citoyennes et de citoyens et beaucoup de professeurs et de chercheurs basent et baseront leurs décisions personnelles sur les vôtres, question de s'arrimer à du compatible, question aussi d'obtenir discrètement un conseil désintéressé.

Deuxième précaution, évaluer en consentant à une simulation multidimensionnelle. Beau mot, n'est-ce pas? Pour illustrer ma pensée, je vous ramène à La Troisième vague d'Alvin Toffler: « ...une somme de plus en plus importante de travail, même dans le secteur productif, peut s'effectuer n'importe où, y compris dans une salle de séjour,

à condition de disposer d'un équipement adéquat, télématique et autre. Et ce n'est pas là de la science-fiction – (exemples de Western Electric et de Hewlett-Packard) – Lorsque nous disposerons, et ce sera brutal, de technologies permettant d'installer à bas prix un «poste de travail» dans n'importe quel appartement, de s'équiper d'une machine à écrire «intelligente» et, pourquoi pas? d'un télécopieur ou d'un périphérique et d'un équipement pour téléconférence, les possibilités de travail à domicile seront considérablement augmentées. » (pp. 245-247)

Toffler écrivait cela en 1980. On connaît la suite. Même s'il évoquait succinctement le problème, Toffler n'a pourtant jamais approfondi convenablement la question des humains bousculés par ce virage. Or, on constate aujourd'hui que le fameux télétravail, dont s'accommodent admirablement certaines personnes, a sur d'autres individus un effet dévastateur. Les femmes en particulier, séduites un instant par la possibilité de travailler à la maison tout en assurant elles-mêmes la garde des enfants, constatent vite que cette nouvelle organisation du travail les retourne à la sphère du privé dont elles tentaient de sortir. Lorsque ces personnes demandent à revenir travailler avec leurs compagnes, on leur répond que ce n'est plus possible: le ministère ou l'organisation a cessé de louer des locaux de grandes dimensions. Le tissu social se déchire, les contacts que permettait le travail en groupe font défaut, le syndicalisme dépérit, seuls les décideurs de haut vol continuent de profiter de la proximité physique des collègues. Les choix technologiques des bibliothèques doivent, d'avance, tenir compte des personnes.

Troisième précaution, les décisions des bibliothèques doivent aussi prendre en compte les dimensions linguistiques, culturelles, pédagogiques des nouvelles technologies. Elles sont si nombreuses et la plupart d'entre elles échappent tellement à mes intuitions que je puis tout au plus donner une idée des enjeux.

Vous savez mieux que moi les difficultés que rencontrent l'immense majorité des alphabets lorsqu'ils essaient de «naviguer» sur les eaux d'Internet. Je me suis laissé dire que seuls l'hawaïen, le swahili et l'américain y obtenaient le plein respect de leurs caractéristiques linguistiques et typographiques. L'individu isolé doit peut-être se résigner à ces inconvénients, mais il n'est pas dit que les regroupements de grands établissements doivent en faire autant. Je n'ai aucune objection au bilinguisme ou au multilinguisme, bien au contraire, mais je me résigne mal à ce que ma langue et ma culture ne puissent dépasser l'antichambre.

Côté pédagogie, je fais partie de ceux, ce qui vous révèle sans doute mon grand âge, qui croient toujours aux vertus de l'écrit. Je n'ai rien contre l'image et je me réjouis que grâce à elle de nouveaux aspects de la réalité nous deviennent accessibles et que de nouvelles classes sociales entrent plus aisément dans le champ du savoir. Cela dit, l'écrit, surtout dans une langue comme le français, doit continuer, à côté de

Laurent Laplante

l'image, à donner son plein rendement. Le texte français, en effet, force à respecter l'histoire et à redonner à l'événement sa genèse. L'image, elle, ne se préoccupe ni du passé ni de l'avenir. Elle est, dans tous les sens du terme, «présente». Le français, ne serait-ce que par son orthographe, dit l'événement présent, mais aussi l'histoire du mot, l'environnement d'où il provient, l'évolution phonétique, la lente dérive du vocable vers de nouveaux sens. Le français communique le présent aussi bien que n'importe quelle autre langue, mais, sûrement plus que le mauvais anglais de l'informatique, il enrichit le message immédiat et force le présent à se comporter humblement comme une couche sédimentaire de plus.

Je me résume. La bibliothèque a toujours accompagné la société dans sa recherche de savoir et de sagesse. Comme la société, la bibliothèque a d'abord nourri les élites. Peu à peu, la bibliothèque, comme la société, a appris à respecter également les personnes de toutes les extractions. La bibliothèque scientifique a suivi elle aussi une évolution analogue, ne serait-ce qu'en raison de la plus grande accessibilité de l'enseignement supérieur.

Ce qui est demandé aujourd'hui à la bibliothèque, c'est, d'une part, de protéger la mémoire contre le nivellement des perspectives et, d'autre part, d'entrebâiller la porte du futur de telle sorte que tous et toutes, les humbles compris, tirent avantage des nouvelles technologies sans leur sacrifier ce qui leur reste de liberté et de dignité.

Merci.

IES PRUSPECTI. ONES FRANCOPHONES FRANCOTT VES PROSPECTIVES PROSPECTIVES PROSPECTIVES PROS FRANCOPHONES FRANCOPHONES FRANC IONES FRANCOPHONES FRANCOPHONES FRANCO IES PROSPECTIVES FRANC ONES FRANCOPHONES FRANCOPH **PROSPECTIVES** PHONES FRAN Universités francophones PHONES FRANCO PROSPECTIVES VES PROSPEC Agence OPHONES FRAM universitaire OPHONES FRANC UPELE-UREF de la Francophonie S PROSPECTI ECTIVES PROSPEC OPHONES FRA Prospectives francophones est une série de la collec-OPHONES FRAN tion Universités francophones de l'AUPELF-UREF dans laquelle paraissent des ouvrages portant sur les pro-ES PROSPEC PECTIVES PROSPE blèmes de l'université, de la recherche, des langues, ICOPHONES FRA de la science dans la Francophonie d'aujourd'hui. OPHONES FRAN VES PROSPEC PECTIVES PROSPE Après l'ENSSIB à Villeurbanne en 1990, l'Université NCOPHONES FR de Dakar en 1993, ce fut au tour de l'Université Laval OPHONES FRA d'accueillir en 1995 à Québec les troisièmes Colloque /ES PROSPECTI et Assemblée générale de l'ABCDEF. SPECTIVES PRO Le comité scientifique a retenu «la formation docu-NCOPHONES F mentaire des utilisateurs» comme thème d'échanges NCOPHONES FRA et de discussions. En cette fin de siècle où les techno-IVES PROSPEC logies de l'information viennent transformer le fonc-SPECTIVES PRO tionnement des services documentaires, ce thème ANCOPHONES revêt certes une importance capitale. Centrant leur ANCOPHONES FR. réflexion sur les moyens de faciliter l'autonomie documentaire des usagers, il ramène en effet les biblio-TIVES PROSPEC thèques à leur mission fondamentale : celle de bien OSPECTIVES PROS soutenir les professeurs, chercheurs et étudiants, RANCOPHONES dans un monde où la maîtrise de l'information est ANCOPHONES FR devenue un facteur incontournable de réussite, de TIVES PROSPEC performance et de compétitivité. ROSPECTIVES PRO RANCOPHONES Actes du Colloque de l'ABCDEF RANCOPHONES F Université Laval, Québec. 23 - 25 octobre 1995 TIVES PROSPE ROSPECTIVES FRANCOPHONE I.S.S.N 0993-3948 FRANCOPHONES Diffusion EDICEF ou ELLIPSES selon pays Imprimé en France PROSPECTIVES PR FRANCOPHONES FRANCOPH PPOSPF(Prix Europe, Amérique du Nord, Japon: 180 FF Prix Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-est, Haïti, FRANCOPHO Maghreb et Moyen-Orient: 40 FF PROSPECTIVES PROSPECTIVES PR MES FRANCOPHONES FRANC CERANCOPHO